



2019

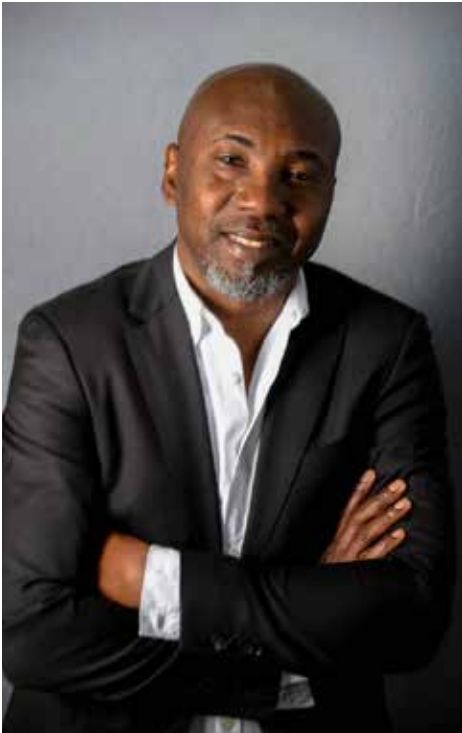
 RAPPORT ANNUEL



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

RAPPORT MORAL



Arthur ANANE,
Président de la Fédération IdF

2019, l'année d'avant le jour d'après

La crise sanitaire que nous vivons actuellement nous laisse l'image d'une année 2019 paisible et déjà bien lointaine tant les bouleversements que nous connaissons actuellement s'installent dans le temps.

Cependant, la réalité a été tout autre. Nous avons eu une année 2019 bien intense avec de fortes mobilisations et une activité dense.

Tout au long de l'année 2019, la Fédération a poursuivi sa mobilisation auprès des pouvoirs publics afin que les **visages de la grande exclusion soient mieux connus**, que le **respect des droits des personnes soit effectif** et que nos structures aient les moyens pour accueillir dignement, accompagner, héberger et mener à l'emploi les

personnes les plus précaires et ce, **quelle que soit leur situation administrative**. Depuis plusieurs années maintenant, nous ne pouvons que déplorer un net recul quant à l'application des principes de **continuité et d'inconditionnalité de l'accueil** et ce, malgré une mobilisation accrue.

L'accès de toutes les personnes en situation de précarité aux dispositifs d'hébergement, et non seulement de mise à l'abri, est restée tout au long de l'année 2019 et reste notre priorité. Lors de la rencontre, organisée par l'AFFIL avec Sylvain Matthieu, Directeur de la DIHAL, nous avons rappelé que le **futur service public** de la rue au logement devra s'adresser à **toutes les personnes en situation de rue**. Aussi, de toute évidence, il nécessite la construction de logements sociaux financièrement accessibles et qu'il est en même temps impératif de préserver un parc d'hébergement digne et adapté aux besoins des personnes qui ne répondent pas aux conditions d'accès au logement social.

Le Covid 19 et le confinement ont permis de mettre en exergue les limites de l'hébergement d'urgence de type humanitaire et devraient donner lieu à un nouveau plan d'humanisation.

La question de l'**accès au bâti** pour héberger est prégnante en Ile-de-France, aussi dans le cadre de l'Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement, nous poursuivons le travail partenarial entre bailleurs sociaux et associations afin de favoriser le développement d'hébergement et de logement adaptés aux besoins des ménages.

L'accès au logement ou à un hébergement digne et adapté de tou.t.e.s demeure notre priorité. En partenariat avec les associations communautaires, nous avons réalisé une large enquête sur l'**accès à l'hébergement des personnes LGBTIQ**. En outre des préconisations quant à l'accueil et l'hébergement, ce travail nous a permis de tisser de nouveaux et riches partenariats et de problématiser l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ dans les dispositifs d'hébergement et plus généralement, dans les pratiques du travail social.

En 2019, grâce au soutien du Conseil Régional Ile-de-France et en partenariat avec l'URHAJ, nous avons, dans le cadre du **Dispositif Régional de Sécurisation**, initié une expérimentation afin de faciliter l'**accès des jeunes**, en garantie jeune ou orientés par les SIAO, au logement intermédiaire, via une sécurisation de l'association.

La question de l'**aide alimentaire** a été une préoccupation de la Fédération en 2019. A cet effet, nous avons, en lien avec le département de Paris, travaillé les différentes formes et modalités d'aide. Cette question qui nous semblait alors essentielle à aborder sur les autres départements, est devenue aujourd'hui primordiale et nécessite un réel pilotage.

Tout au long de l'année 2019, nous avons œuvré afin de **faciliter l'accès au soin** des personnes en situation d'exclusion, la création en 2020 des équipes mobiles sanitaires liée au COVID 19 est une réelle plus-value et nous sollicitons l'Agence Régionale de Santé IdF afin qu'elles puissent être maintenues en élargissant le périmètre des pathologies.

Grâce au soutien de la fondation Sanofi Espoirs et en partenariat avec l'association Solinum, nous poursuivons le développement de la base de données de l'outil **Soliguide**. Cet outil permet aux personnes concernées et aux divers.e.s intervenant.e.s sociaux.les de visualiser les dispositifs d'aide, santé/veille sociale... qui peuvent être mobilisés. La période de confinement en 2020 nous a permis d'intensifier la mise à jour des données afin que chacun puisse savoir aisément où se trouve l'Accueil de jour le plus proche ouvert par exemple.

En partenariat avec les Petits Débrouillards et Cultures du Cœur, nous avons initié le développement de **Respirations** facilitateur du développement de projets alliant le scientifique, la culture et les loisirs.

Nos structures de l'Insertion par l'Activité Economique montrent chaque année que **l'insertion par l'emploi des personnes les plus précaires est possible**.

Ces structures ont montré leur capacité d'adaptation en orientant leurs activités vers la production de masques quand la pénurie était criante.

En 2019, nous avons décidé de développer l'expérimentation **SEVE Emploi** en Ile-de-France, de poursuivre le rapprochement entre les Structures d'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises dans le cadre de notre **mission passerelle** et l'essaimage du programme **Convergence**.

Nous devons rester vigilant.e.s quant à **la situation économique de certaines SIAE** qui n'ont pas pu reprendre leur activité de manière pleine et entière à la suite du confinement et nous resterons mobilisés afin qu'elles bénéficient des différents dispositifs de soutien. Notre combat en faveur de l'emploi trouve sa force à travers une dynamique en inter-réseau structurée afin de parler d'une seule voix pour défendre l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Nous maintenons notre engagement de présenter les logiques et les cohérences de nos organisations au sein du réseau. Le GRAFIE reste pour nous la structure la mieux adaptée.

La mobilisation de tou.t.e.s dans cette crise sanitaire inédite que nous connaissons en 2020 a permis d'éviter le pire pour les personnes en situation de rue. Les associations ainsi que les salarié.e.s et bénévoles qui y œuvrent ont parfaitement su se mobiliser et s'adapter afin d'assurer la poursuite d'activité et ce, parfois dans des conditions très précaires, capter de nouveaux lieux afin d'y héberger des personnes, aller au-devant des personnes restées en situation de rue...

Notre constat d'une intervention pleinement réussie tient également de **notre capacité à porter collectivement les besoins du secteur auprès des pouvoirs publics**, l'unité et la cohérence de nos demandes auprès de l'Agence Régionale de Santé IdF et de la DRIHL a permis, à titre d'illustration, une meilleure articulation entre nos établissements et les équipes mobiles sanitaires ; notre lobbying au niveau national a permis l'ouverture de places supplémentaires afin de réduire considérablement le nombre de personnes restant en situation de rue.

Durant cette crise, la **Fédération** a poursuivi ses actions. Elle est **restée mobilisée pour outiller, alerter, rechercher des moyens de protection (masques, ...), porter les constats et les besoins** auprès des partenaires institutionnels et des collectivités locales en n'oubliant jamais les principes d'exigence et d'engagement en faveur des personnes les plus fragiles et les plus en difficulté qui nous guident et qui ont sous-tendu nos actions tout le long de l'année 2019.

La **crise économique à venir** et les premières orientations politiques laissent entrevoir que les « efforts » se concentreront sur des mesures de prévention de l'exclusion, en faveur des personnes les plus facilement réemployables, relogeables...

Tout en saluant ces anticipations en les jugeant nécessaires pour que des populations ne rejoignent pas le nombre de personnes en situation d'exclusion, et ce au regard du contexte actuel, nous rappelons qu'il serait incongru de favoriser certaines populations et d'en exclure les publics les plus précaires, Nous estimons qu'il est plus que jamais impératif de **poursuivre notre mobilisation en faveur des personnes les plus exclues**.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés tout au long de l'année pour répondre aux importants et multiples défis qui sont les nôtres. Dans ce contexte difficile, vous avez su vous mobiliser et alerter la Fédération sur des points d'inquiétudes et de vigilances que vous observez sur le terrain. La détermination de chacun.e est essentielle pour avancer collectivement.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration qui, tout au long de l'année en dépit de leurs charges de travail dans leurs établissements et services et/ou au sein de leurs associations, se sont rendus disponibles pour faire avancer les causes collectives.

Je voudrais étendre mes remerciements chaleureux aux membres de l'équipe de la Fédération IdF qui se sont fortement mobilisés et investis aux côtés des acteurs. Dans différents domaines et sur de nombreux sujets, les équipes ont su anticiper pour éviter des situations de blocage.

Je souhaite remercier Isabelle MEDOU-MARERE, Directrice régionale avec laquelle, cette année encore, nous avons eu des échanges réguliers et téléphoniques jusqu'à très tard dans la soirée et quelques week-ends pour défendre des positions et/ou préparer des réunions avec les autorités.

11 septembre 2020

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| RAPPORT MORAL | 4 |
| ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS ET DES TERRITOIRES | 9 |
| D'une année à l'autre, la mission «Précarité Paris» de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France poursuit ses actions en s'adaptant aux évolutions dans les territoires. | 10 |
| Le dispositif régional de sécurisation : un succès croissant et un dispositif « jeunes précaires » qui a fait ses preuves | 11 |
| Guide sur l'habitat intercalaire : l'AFFIL accompagne les pratiques innovantes | 12 |
| Le groupe de travail francilien des pensions de famille | 13 |
| Accompagnement et outillage des adhérents dans le cadre de la mise en œuvre de la loi asile et immigration et de la transformation des CHUM | 13 |
| Mise en place d'une formation sur les fondamentaux du droit des étrangers | 13 |
| Mise à disposition des adhérents de l'agrément de Service Civique de la Fédération | 14 |
| Aide aux projets vacances : outil d'accompagnement social | 14 |
| Le programme Sève Emploi | 15 |
| Formations | 16 |
| Réunions d'information collective | 20 |
| LOBBYING | 19 |
| Inconditionnalité de l'accueil : une journée régionale pour défendre un principe fondateur du secteur de l'hébergement | 20 |
| Participation au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) et aux travaux du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) | 21 |
| Rencontre avec le Préfet de Région et les services de l'Etat : la DRIHL, la DIRECCTE et l'ARS IdF | 21 |
| La Fédération IdF investie auprès dans les travaux des différents acteurs de santé pour une meilleure prise en compte des besoins des publics les plus précaires | 22 |
| La Fédération IdF investie pour un meilleur accès aux soins des personnes migrantes | 22 |
| Face à la crise sanitaire et humanitaire des campements, la Fédération IdF mobilisée | 23 |
| Journée mondiale des réfugiés | 23 |
| La Fédération mobilisée suite à la publication de la circulaire du 4 juillet 2019 relative au transfert d'informations entre les SIAO et l'OFII | 24 |
| Participation active aux travaux d'actualisation du Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile et Réfugiés (SRADAR) | 24 |
| Accompagnement des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) en Ile-de-France | 24 |
| Accompagnement de la stratégie IAE et ESS en Ile de France et contribution à la dynamique du réseau autour du Pacte ambition IAE | 25 |
| Culture, sport, loisirs : la poursuite des actions | 26 |
| Avancées des travaux de l'OFPRUH | 27 |
| ACCOMPAGNEMENT SOCIAL | 29 |
| Etude sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ (lesbiennes, gaies, bies, trans, intersexuées et queer) dans le secteur de l'AHl – Accueil, Hébergement, Insertion | 30 |
| Nouvelle mission de « Lutte contre les discriminations » à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France | 31 |
| Outillage et formation des professionnels du secteur AHl et médico-social résidentiel pour un meilleur accompagnement des personnes vieillissantes | 32 |
| La Fédération des acteurs de la solidarité mobilisées pour l'intégration des personnes BPI | 32 |
| ACCÈS AUX DROITS | 33 |
| Amélioration des conditions de vie à l'hôtel, expérimentation dans le 11e | 34 |
| Domiciliation | 34 |
| Développement d'une plateforme d'accompagnement global avec la Fondation Sanofi Espoir et l'association Solinum | 34 |

COORDINATION D'ACTEURS & PARTENARIATS 35

| | |
|--|----|
| Faciliter le lien entre les adhérents de la fédération et les CPAM ainsi que la connaissance des services qu'elles proposent | 36 |
| Partenariat avec la Fédération Addiction pour améliorer l'accompagnement des personnes cumulant difficultés sociales et d'addictions | 36 |
| Respirations | 37 |
| Encourager les coopérations avec les acheteurs publics et privés pour développer les achats socio-responsables et les partenariats avec le secteur IAE | 37 |
| Mission régionale « Passerelle SIAE-entreprises » | 38 |
| Le lancement de Dynamo France | 39 |
| Coordination des bagageries | 39 |

PERSPECTIVES 2020 41

VIE FÉDÉRALE 45

| | |
|---------------------------------------|--|
| Vie des instances | |
| Les Adhérents | |
| Les Instances de la Fédération IDF | |
| L'Organigramme de la Fédération IDF | |
| Les Représentations | |
| Les Commissions et Groupes de travail | |
| Les Délégations départementales | |

GLOSSAIRE 59

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ILE-DE-FRANCE EST SOUTENUE PAR...

**ACCOMPAGNEMENT
DES ADHÉRENTS ET
DES TERRITOIRES**

D'UNE ANNÉE À L'AUTRE, LA MISSION "PRÉCARITÉ PARIS" DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ILE-DE-FRANCE POURSUIT SES ACTIONS EN S'ADAPTANT AUX ÉVOLUTIONS DANS LES TERRITOIRES.

Notre objectif reste identique, fixé en lien avec la Direction de l'Action Sociale de la Ville de Paris, l'élue sectorielle et son cabinet : favoriser les parcours de sortie de rue des personnes en grande précarité comme leur inclusion sociale, économique et citoyenne.

Nos interventions visent in fine l'accès aux droits pour tous, selon une approche décloisonnée qui mobilise largement professionnels et bénévoles. Elles consistent principalement à :

- Organiser des réunions « **Réseaux Solidarité** » avec les Mairies et les Directions Sociales de Territoire dont les thématiques reflètent les préoccupations du terrain (femmes en rue, vieillissement, santé, addictions, aide alimentaire, accès au logement, culture/sport/loisirs...). Le profil des participants y est varié -maraudes, accueils de jour/ESI, bagageries, centres d'hébergement, logement adapté, associations de solidarité ou institutions sociales, médicosociales, sanitaires ...).
- Accompagner des **projets locaux** et les inscrire dans les dynamiques d'acteurs (bagageries, cuisines partagées,...).
- Intervenir dans les **Conseils de Quartiers pour faire comprendre** aux habitants les réalités de la vie en rue (éviter les clichés), les dispositifs existants, les principes de l'aller vers et de l'accompagnement global.
- Faire connaître les **ressources des arrondissements** pour que chacun puisse mieux orienter les personnes en situation de rue (16 dépliants solidarité réalisés) ou se contacter directement.

Dans la même perspective, nous travaillons aussi avec les référentes sociales de gare (Gares & Connexions) pour favoriser une meilleure articulation entre solidarité et sûreté, entre les acteurs dans et hors des gares, notamment lors des **Tours de gares sociétaux**.

Concertation et mise en lien sont les pivots de cette mission, prenant en compte toute la chaîne des acteurs et décideurs. Notre animation recherche le partage des informations et des expériences, s'appuie sur des témoignages et des expertises. Nous relayons les interrogations, difficultés et initiatives locales dans un souci de dialogue avec les partenaires institutionnels et politiques. Celui-ci est d'ailleurs facilité par des échanges réguliers

avec les représentants élus ou administratifs dans les arrondissements et au niveau parisien. En contrepoint de ces démarches, nous avons développé une « Lettre d'information Mission Précarité Paris FAS IdF » désormais mensuelle et adressée à près de 1.500 destinataires dont le spectre s'élargit. De fait, le champ de la grande exclusion s'étend à d'autres intervenants tels que centres sociaux, hôpitaux, espaces culturels, culturels...

Souvent récurrents, les constats relevés par les deux chargé.e.s de mission en 2019 seront autant d'axes de travail à développer pour poursuivre les avancées, signaler les écueils et initier des propositions. Parmi nos observations :

- L'évolution des publics, avec des femmes et des familles mieux repérées, des personnes en situation administrative précaire qui vieillissent ou des jeunes en errance qui rajeunissent.
- Les freins à l'accompagnement des personnes en raison de la saturation des dispositifs, parfois par manque d'articulation avec les services de l'Etat, ce qui engendre fréquemment l'internalisation d'actions non prévues dans les missions des structures bénévoles.
- Le système d'hébergement à deux vitesses et un faible accès au logement social vu le déséquilibre demandes/offres.
- Le déploiement vite limité des nouveaux plans ou dispositions face à l'ampleur des besoins (crack, domiciliation,...).
- La multiplicité des initiatives, quelquefois en ordre dispersé, avec des besoins de formation et d'accompagnement pour s'inscrire dans le territoire.
- Le problème de l'accès à des locaux qui pénalise les projets citoyens.
- L'inégale répartition géographique des structures de la solidarité ou de nos secteurs d'action.

Si l'implication des acteurs parisiens est un atout considérable, l'ampleur des chantiers à mener pour lutter contre la grande exclusion nous incite à toujours plus de coordination, de conciliation et d'expérimentation. En outre, cet enjeu nous engage collectivement vis-à-vis des personnes en situation de rue.

LE DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION : UN SUCCÈS CROISSANT ET UN DISPOSITIF « JEUNES PRÉCAIRES » QUI A FAIT SES PREUVES

Le dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement a une nouvelle fois prouvé sa pertinence pour couvrir les risques locatifs de ses adhérents. Le Comité de pilotage (COPIL) du dispositif a été réuni 8 fois au cours de l'année 2019. Pour rappel, le COPIL est composé d'un représentant de la Région Ile-de-France, de la FAPIL, de représentants élus des associations adhérentes au dispositif et de l'expert du dispositif. Il a non seulement pour rôle d'étudier les demandes d'indemnisations mais aussi d'envisager des évolutions du dispositif pour mieux répondre aux besoins des associations adhérentes.

En 2019, le montant des indemnisations versées par le Dispositif a été de 465 752 euros, une augmentation significative par rapport à l'année précédente (+ 89 368 euros) qui illustre le besoin croissant de sécurisation des

associations d'insertion. L'étude des motifs d'indemnisation du Dispositif pour l'année 2019 démontre sa capacité à s'adapter aux besoins des associations adhérentes. Les indemnisations pour vacance anormale, procédure contentieuse et impayés de loyer sont les trois principaux critères sollicités. Les logements sécurisés par le Dispositif illustrent la diversité des associations d'insertion par le logement. Rappelons d'abord que les associations adhérentes sont de tailles très différentes : moins de 10 logements sécurisés pour la plus petite à plus de 1 200 pour la plus grande. La nature des dispositifs et le cadre légal de la location est aussi variable selon les logements sécurisés : location simple, sous location, résidence sociale, pensions de famille, etc.

Mise en œuvre de « l'expérimentation jeune »

L'année 2019 a été l'occasion de mettre en œuvre un volet expérimentale du dispositif de sécurisation à destination des jeunes précaires. Réfléchi avec les acteurs du logement d'insertion pour les jeunes, en particulier les FJT et l'URHAJ, cette « expérimentation jeune » repose sur deux outils : un dispositif d'avance des APL à l'entrée dans les lieux et une modalité particulière d'indemnisation des impayés de loyer avec objectif de maintien dans les lieux.

Le comité de suivi de cette expérimentation s'est réuni à deux reprises le 4 juin et le 14 novembre 2019. Cela a permis de faire évoluer l'expérimentation en fonction des retours du terrain et de réaliser un premier bilan.

Le comité de suivi a unanimement considéré que le dispositif d'avance des APL était une réussite : 41 dossiers ont été déposés, 100% ont été validés par l'expert et 100% des remboursements ont été effectués dans les temps.

La réactivité du dispositif pour verser l'avance APL a également été saluée : le temps moyen entre la réception du

dossier et le virement sur le compte de l'association est de seulement 28 jours.

Concernant la modalité spécifique d'indemnisation pour impayé de loyer avec objectif de maintien dans les lieux, 4 dossiers ont été déposés et 3 acceptés. L'effacement de la dette locative des jeunes concernés a été déterminante pour sécuriser la suite de leur parcours résidentiel. Du point de vue des gestionnaires, il a été toutefois soulevé la question de l'articulation entre ce dispositif et la garantie pour impayés VISALE.

En conclusion, les membres du comité de suivi ont acté la pérennisation de ce volet « jeunes précaires » au sein de Dispositif de sécurisation. Objectif a été donné de mettre à profit l'année 2020 pour monter en puissance quant au nombre d'adhérents concernés et de dossiers déposés en COPIL.



GUIDE SUR L'HABITAT INTERCALAIRE : L'AFFIL ACCOMPAGNE LES PRATIQUES INNOVANTES

L'habitat intercalaire consiste en la mise à disposition, à des fins sociales, entre deux usages, de locaux ou terrains provisoirement entièrement ou partiellement inoccupés, sur des périodes de courte ou moyenne durée.

Dans un contexte de tension sur les secteurs hébergement/logement en lien avec des besoins toujours plus importants, les sites intercalaires sont largement mobilisés par les associations et les bailleurs sociaux. L'existence de nombreuses parcelles foncières provisoirement disponibles ou en mutation urbaine sur le territoire francilien, du fait notamment des très nombreuses opérations d'aménagement et de renouvellement urbain (projets ANRU, perspective des JO, aménagement des quartiers de gare du Grand Paris Express, développement des opérations d'acquisitions foncières de l'EPFIF, mobilisation des friches industrielles...), favorise le développement d'occupations transitoires dans une diversité de sites avec la possibilité, pour certains de ces projets transitoires, de répondre à une partie des besoins non satisfaits en matière de logement temporaire et d'hébergement. A Paris, la moitié des places d'hébergement du dispositif hivernal 2018-2019 ont pu être ouvertes grâce à des solutions temporaires dites « intercalaires ». La montée en puissance de l'hébergement intercalaire ne va pas sans poser de nouvelles contraintes aux opérateurs associatifs : comment assurer la continuité de l'hébergement lors de la fermeture d'un site ? Comment mettre en place une équipe de professionnels qualifiés sur un dispositif au périmètre variable ? De quelle façon accompagner les personnes vers l'insertion dans un environnement par définition temporaire et dans une certaine mesure précaire ? Comment assurer l'équilibre financier de ces projets innovant et encore insuffisamment pris en compte dans la réglementation ?

Consciente de ces enjeux et de la nécessité de réunir les savoir-faire existants pour relever le défi de l'habitat intercalaire, la FAS IDF s'est pleinement investie, à travers l'Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement (AFFIL), dans la réalisation d'un guide sur l'habitat intercalaire qui a été publié en octobre 2019.

Les dispositifs intercalaires sont des montages atypiques s'appuient sur un savoir-faire spécifique qui a peu à peu été construit par les opérateurs associatifs et les bailleurs, en mettant également à contribution bon nombre d'acteurs : collectivité d'implantation, occupant temporaire, propriétaire, État. L'AFFIL, espace de mise en réseau et de rencontres des acteurs du secteur hébergement - logement en Île-de-France, s'est fixée pour objectif de capitaliser sur les « bonnes pratiques », participant au développement d'une offre foncière temporaire qualitative en Île-de-France. Ainsi, il est apparu naturel pour l'AFFIL de valoriser ces initiatives et de rendre intelligible la façon dont peuvent être concrétisés les projets d'habitats intercalaires, en lien avec une pluralité d'acteurs impliqués dans de telles démarches.

Dans ce cadre, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) a manifesté son intérêt pour le développement de ce type de solutions et a sollicité l'AFFIL pour l'encourager et l'accompagner.

Un groupe de travail réunissant des associations gestion-

naires, des bailleurs sociaux et des représentants de différents services de la DRIHL a donc travaillé sur ce sujet prioritaire, entre fin 2017 et septembre 2019. Les adhérents de la FAS IDF y ont été particulièrement actifs. Cette réflexion a donné lieu à la réalisation d'outils pour donner un cadre, des clés de compréhension à chaque partie prenante de ce type de projet, pour montrer son utilité, sa plus-value, rassurer et favoriser les partenariats.

L'AFFIL a également souhaité être accompagnée par le cabinet FORS-Recherche sociale afin de recenser et capitaliser les expériences réalisées par ses adhérents en matière d'habitats intercalaires et contribuer ainsi à l'élaboration d'un guide méthodologique dédié au montage de ces opérations.

Il en résulte un guide destiné à tous les acteurs qui peuvent s'impliquer dans des projets d'habitats intercalaires :

- Aux dirigeants, directeurs territoriaux ou d'agence, et à toute personne pouvant être prescriptrice ou actrice d'opérations d'habitats intercalaires au sein des organismes HLM ;
- Aux dirigeants d'associations gestionnaires d'hébergement et de logement temporaire type
- Intermédiation Locative, directeurs d'établissements, intervenants en Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion ;
- Aux élus et services des collectivités territoriales ;
- Aux aménageurs.

Présenté sur le stand de l'AORIF à l'occasion du congrès de l'USH le 26 septembre 2019, en présence d'Isabelle Rougier, Directrice de la DRIHL, et de Bruno Morel, Président de l'AFFIL et Directeur général d'Emmaüs Solidarité, le Guide sur l'habitat intercalaire de l'AFFIL été accueilli très positivement. Il est depuis un document de référence, régulièrement mis en avant par les services de l'Etat comme les fédérations associatives.



LE GROUPE DE TRAVAIL FRANCILIEN DES PENSIONS DE FAMILLE



Ce groupe de travail a été créé en 2017, il rassemble les pensions de famille franciliennes (hors Paris, celles-ci disposant déjà d'un collectif d'échange et de travail). L'année 2019 a été l'occasion de rassembler le groupe de travail à deux reprises au mois de février et au mois de juin. L'ordre du jour de ces réunions a été fixé pour être au plus proche des préoccupations des pensions de familles participantes. Les sujets abordés ont concerné l'actualité du secteur du logement adapté et l'échange de bonnes pratiques.

Note de cadrage de la Drihl concernant les résidences sociales et pensions de famille

À la suite de la publication par la Drihl d'une note de cadrage considérée comme restrictive concernant le montage de projet de résidence sociale ou pension de famille, plusieurs fédérations dont la FAS IdF ont obtenu la mise en place d'un groupe de travail sous l'égide l'Observatoire Régional de l'Hébergement et de l'Habitat (ORHH). Ce sujet a été abordé lors des réunions de février et juin pour informer les pensions de famille de l'action de plaidoyer menée par la

FAS IdF et permettre à la fédération de s'appuyer sur des expériences au plus proche du terrain.

L'approche des troubles psychiques : repères et réflexes professionnels

La réunion du mois de février a été l'occasion d'une intervention du Docteur Guillard, psychiatre, et de Madame Luttenbacher psychologue au groupe ERIC (Équipe Rapide d'Intervention de Crise) des Yvelines. Le groupe ERIC est une équipe mobile, conçue comme alternative à l'hospitalisation, composée de psychiatres, infirmiers et psychologues qui peuvent intervenir 7j/7 et 24h/24. Le principe est celui d'une intervention rapide en situation de crise (à ne pas confondre avec l'urgence, par exemple en cas de violences ou de menaces suicidaires qui nécessitent d'appeler la police). Les intervenants ont défendu une approche systémique des troubles psychiques, travaillant à partir du contexte et mettant en avant l'importance du lien social.

ACCOMPAGNEMENT ET OUTILLAGE DES ADHÉRENTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI ASILE ET IMMIGRATION ET DE LA TRANSFORMATION DES CHUM

L'entrée en application de la loi relative à l'immigration et à l'intégration du 10 septembre 2018 les 1er janvier et 1er mars 2019 ainsi que la transformation des Centres d'Hébergement d'Urgence Migrants (CHUM) en structures d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) et Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) pour personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont généré un fort besoin d'outillage et d'appui des adhérents gestionnaires de ces dispositifs auquel la Fédération a répondu.

La Fédération a accompagné ses adhérents en produisant des outils d'analyse juridique des évolutions législatives et

réglementaires ainsi que des outils pratiques relatives aux règles du Dispositifs Nationale d'Accueil (DNA). Des temps d'échange ont également été organisés avec les équipes des structures HUDA et CPH qui ont permis de développer des outils adaptés aux besoins et également de développer le plaidoyer et les interpellations à destination des services de l'Etat en région. Tout au long de l'année, la Fédération a également été disponible pour répondre aux demandes d'appui des adhérents sur les questions juridiques relatives au fonctionnement du DNA et aux droits des personnes accueillies et accompagnées.

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION SUR LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS

Les professionnels des structures du réseau de la Fédération sont amenés à accompagner des personnes étrangères dans leur parcours d'insertion, en fonction de leur projet. Les questions relatives au droit au séjour et à l'accès à la nationalité sont centrales dans cet accompagnement et déterminent différents aspects du projet d'insertion et de vie des personnes sur le territoire : accès aux droits, logement, emploi, réunification ou regroupement familial etc.

Afin de permettre une professionnalisation des professionnels du secteur sur ce sujet, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a répondu avec trois autres Fédérations régionales (Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Hauts-de-France) à un appel à projet de

l'OPCO Santé pour mettre en place des sessions de formation sur les fondamentaux du droit des étrangers. Deux sessions de formation ont eu lieu en 2019 et dix sont prévues en 2020 en Ile-de-France, à destination des adhérents à l'OPCO Santé.



MISE À DISPOSITION DES ADHÉRENTS DE L'AGRÈMENT DE SERVICE CIVIQUE DE LA FÉDÉRATION

Depuis février 2016 la Fédération des Acteurs de la Solidarité est agréée pour accueillir des jeunes volontaires en mission de service civique. Par son activité d'intermédiation elle met à disposition de ses adhérents et partenaires cet agrément afin de leur permettre d'accueillir pour une durée de 8 mois, 24h par semaine un-e jeune volontaire chargé.e de mettre en place une mission complémentaire à l'activité de la structure.

Des missions ont été mises en place dans différentes structures représentatives des domaines d'activité représentés par la Fédération : insertion par l'activité économique, hébergement, accueil et domiciliation, logement accompagné, ... Ces missions ont permis de développer de nouvelles activités à destination des personnes accueillies et/ou accompagnées.

En 2019, la Fédération a renouvelé son agrément de Service Civique. En Ile-de-France, le nombre de volontaires entrés en mission par le biais de l'intermédiation

proposée par la Fédération Idf a diminué par rapport aux années précédentes, du fait notamment d'une baisse du nombre d'enveloppes accordées par l'Agence du Service Civique.

La Fédération a poursuivi sa mission d'accompagnement des structures accueillant des volontaires en mission de Service Civique en diffusant les outils créés en 2018 et en organisant en inter-réseaux, avec l'URIOPSS et la Fédération Hospitalière de France délégation Ile-de-France une formation des tuteurs et tutrices du Service Civique dans les secteurs de la santé et de la Solidarité.



AIDE AUX PROJETS VACANCES : OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Parce que les vacances ne doivent pas être synonymes d'exclusion, la Fédération IdF avait pris la décision de s'associer, en 2010, à l'ANCV pour mettre à votre disposition l'Aide aux Projets Vacances ou APV.

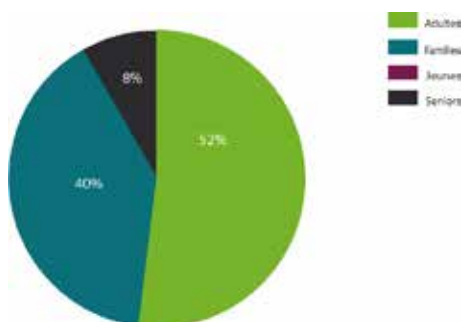
Cette aide financière à la personne, sous forme de Chèques-Vacances, s'intègre pleinement dans une démarche de projet et contribue ainsi au parcours éducatif élaboré avec les travailleurs sociaux.

L'Aide aux Projets Vacances est un véritable outil dans l'accompagnement des personnes : elle favorise leur épanouissement et permet, dans le même temps, de consolider leur parcours d'insertion. Les plus démunis peuvent

enfin profiter d'un moment de répit mais aussi de loisirs, comme tout le monde, après avoir surmonté les freins et inquiétudes liés aux vacances. Par ailleurs, les vacances sont aussi l'occasion pour les familles de se retrouver dans un autre cadre et de renforcer les liens familiaux mis à l'épreuve par les parcours complexes.

Ce dispositif permet des séjours de 4 nuitées à 21 nuitées en France et dans l'Union Européenne dont le coût par jour et par personne peut aller jusqu'à 110 €.

En 2019, ce dispositif a permis à 96 personnes accueillies et 24 accompagnateurs de partir en vacances, malgré une enveloppe qui reste basse.



*Merci beaucoup Sarah
et magique
d'en profiter grâce vous
grand merci à Nihil et Nicole
Merci
Signatures*



LE PROGRAMME SEVE EMPLOI

SEVE Emploi : le programme

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a retenu la proposition de la Fédération des acteurs de la solidarité d'essayer le programme SEVE Emploi sur la période 2019-2022.

Avec le soutien de nombreux partenaires dont la DGEFP et la Délégation interministérielle à la lutte contre la pauvreté, SEVE Emploi contribue à lutter contre le chômage de longue durée : il vise à accompagner toute SIAE volontaire pour faire émerger, développer et systématiser des pratiques de médiation active avec les entreprises, pour faciliter le retour à l'emploi durable des salariés en insertion.

Principes et leviers

La méthodologie de SEVE Emploi fait émerger plusieurs principes : considérer que tout le monde est employable et que l'action révèle les atouts, permettre à chaque salarié de décider de ses objectifs emploi et changer les organisations et non les personnes.

Appliquant ces principes, SEVE Emploi s'appuie sur 4 leviers RH pour travailler la médiation active : la mise en relation entre le salarié en insertion et l'entreprise ; le recrutement ; l'accompagnement à la prise de poste ; le suivi post-sortie.

L'objectif est de faire des SIAE des partenaires privilégiées des entreprises, au service de l'emploi durable.

L'accompagnement SEVE Emploi

L'accompagnement se décline en différents axes engageant la SIAE :

- Une formation-action de 10 jours sur une année, à destination de tous les permanents ;
- 5 séminaires de formation pour la direction ;
- Une animation régionale et nationale pour faire vivre le réseau ;
- Une dotation de 20 000€ pour financer les actions de médiation active.

En Ile-de-France, une chargée de mission est mobilisée pour assurer le déploiement du programme SEVE Emploi et son animation sur le territoire francilien.

L'Appel à mobilisation pour l'année 2020 a été lancé le 28 octobre 2019 à destination des SIAE d'Ile-de-France. Il s'est étendu jusqu'au 16 décembre, permettant à toute structure intéressée de se positionner pour intégrer le programme.

SEVE Emploi a suscité un vif intérêt : 13 SIAE ont été rencontrées sur site, parmi elles 11 se sont portées candidates, et 19 autres ont déjà exprimé leur intérêt pour candidater lors des prochains appels à mobilisation (2021 et 2022).

L'acte de candidature s'est traduit par une rencontre sur site entre la chargée de mission SEVE Emploi et les équipes permanentes des SIAE. Organisée sur une journée, cette rencontre comprenait une visite de la structure et des supports d'activité, suivie d'un temps d'échanges entre la chargée de mission, les équipes et la direction afin que l'ensemble des éléments en lien avec l'action SEVE Emploi soient abordés. Par la suite, si la SIAE confirmait sa volonté de candidater, un compte-rendu de cette rencontre était rédigé par la chargée de mission. 11 compte-rendu ont donc été transmis au Comité de Sélection, composé du siège de la Fédération, de la DGEFP et de la Délégation Interministérielle à la lutte contre la Pauvreté. Il s'est réuni le 20 décembre afin de déterminer quelles SIAE étaient retenues.

En Ile de France, ce sont 6 SIAE qui ont été sélectionnées pour faire partie de la première promotion SEVE Emploi de la région.



Perspectives 2020

En 2020, le programme SEVE Emploi entamera sa phase d'accompagnement des structures lauréates : il commencera en janvier avec des séminaires de direction portant sur le management d'équipes en période de conduite du changement, puis se poursuivra in situ dès février. Les SIAE seront accompagnées dans la construction de plans d'actions sur-mesure sur la relation entreprise. 2020 sera également marqué par le lancement d'une dynamique régionale de partenariat avec les acteurs de l'emploi en vue de favoriser l'accès à l'emploi durable des salariés en insertion.



| | Raison sociale | Type de SIAE | Département | Secteur d'activité |
|---|--|--------------|-------------|--|
| 1 | REAGIR | AI | 75 | Mise à disposition de personnel |
| 2 | Régie de Quartier de Bagneux | EI | 92 | Espaces verts, nettoyage, second œuvre, gestion des déchets et encombrants |
| 3 | m2ie (Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi) | ACI | 77 | Vélostation (location et vente de vélos reconditionnés) et espaces verts |
| 4 | Agir Combattre Réunionir | ACI | 78 | Maraîchage, espaces verts, couture, repassage, peinture |
| 5 | Novemploi | AI | 75 | Mise à disposition de personnel |
| 6 | Rebond Intérim Insertion | ETTI | 75 | Mise à disposition de personnel |

FORMATIONS

La loi DALO et sa mise en oeuvre en Ile-de-France

1 session (1 jour) 15 jan. 2019

Objectifs

- Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence
- Connaître le fonctionnement des COMED
- Appréhender les argumentaires face aux pratiques abusives des COMED
- Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure

Droits et obligations des personnes hébergées

1 session (3 jours) 28-29 mars et 12 avr. 2019

Objectifs

- Clarifier le cadre juridique de l'hébergement et du droit des personnes hébergées : principes, contrats, statuts d'occupation, procédures
- Échanger autour de l'impact de ces éléments sur les pratiques et outils utilisés en matière d'accompagnement

Accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie liée au vieillissement dans les structures d'inclusion sociale

1 session (4 jours) 21-22 mai et 15-16 oct. 2019

Objectifs

- Comprendre le processus du vieillissement normal et ses répercussions sur la personne et son entourage
- Cerner les besoins spécifiques de la personne âgée et être capable de s'y adapter
- Savoir repérer les troubles psychiques ou du comportement du sujet âgé
- Connaître les ressources et partenaires mobilisables du territoire pour l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie
- Connaître les droits sociaux spécifiques aux personnes en situation de perte d'autonomie et les démarches liées

Accompagnement des personnes en demande d'asile ou bénéficiaires d'une protection internationale

1 session (1 jour) - 6 déc. 2019

Objectifs

- Comprendre la procédure d'asile et le parcours des demandeurs d'asile
- Comprendre le fonctionnement de la protection internationale
- Savoir accompagner les personnes dans leurs démarches liées à la demande d'asile
- Connaître les droits matériels et sociaux des demandeurs d'asile et personnes protégées
- Savoir mobiliser les partenaires pertinents pour l'accompagnement global des demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale

Les fondamentaux du droit des étrangers

4 sessions (4*2 jours) 14-15 nov. / 26-27 nov. / 12-13 déc. / 19-20 déc. 2019

Objectifs

- Connaître le contexte général du développement du droit des étrangers et les textes fondamentaux
- Connaître les différentes catégories et motifs permettant de bénéficier d'un droit au séjour
- Savoir identifier les différents documents justificatifs du droit au séjour
- Connaître les procédures d'accès au titre de séjour selon le type de titre
- Savoir distinguer les procédures de regroupement familial et de réunification familiale
- Connaître les procédures et conditions d'accès à la nationalité
- Connaître les possibilités et procédures de recours contre les décisions de refus d'octroi de titre de séjour
- Connaître les implications d'une Obligation de quitter le Territoire Français (OQTF) et les procédures de recours
- Connaître les recours possibles en cas d'arrêt d'expulsion
- Connaître les ressources de l'interprétariat professionnel sur un territoire
- Identifier les bonnes pratiques de travail avec un interprète
- Connaître les structures relais du territoire pour orienter les personnes vers un accompagnement spécialisé dans leurs démarches, notamment sur le plan juridique

Encadrant technique dans l'insertion par l'économique: les fondamentaux du métier

1 session (5 jours) 13-14 mars et 17-18-19 avr. 2019

Développer des capacités à :

- Encadrer une équipe
- Former les salariés en situation de production
- Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement socioprofessionnel
- Situer son rôle et sa place au sein de la structure d'insertion
- Gérer la production en intégrant les objectifs économiques de la structure technique.

Développer et promouvoir ses activités SIAE par le levier des achats socialement responsables et les clauses - optimiser ses démarches

1 session (2 jours) 20 nov. et 12 déc. 2019

Objectifs

- Connaître les modes de contractualisation possibles entre les SIAE et des collectivités et leurs différences (subventions, gré à gré, appel d'offres...)
- Professionnaliser les SIAE sur les achats socio-responsables, la réglementation et les acteurs
- Outiller les SIAE sur l'analyse des besoins des donneurs d'ordres et la réponse à un marché
- Savoir communiquer et négocier avec les acheteurs et les pouvoirs adjudicateurs (collectivités, bailleurs sociaux, ...) et les entreprises

- Clarifier des priorités pour développer ses démarches
- Organiser et optimiser sa pratique de réponse à des appels d'offres

Achats socio-responsables & clauses d'insertion, construire une commande adaptée secteur de l'Insertion par l'activité économique (IAE) en Ile-de-France

2 sessions (2*2 jours) 15 oct. et 5 nov. / 12 nov. et 3 déc. 2019

Objectifs

- Identifier les principales règles de droit et dispositions promouvant les achats socio-responsables notamment dans le cadre du Code des marchés publics
- Connaître le secteur de l'IAE, ses domaines d'intervention et les différentes modalités de mises en œuvre des projets économiques
- Animer un processus pour vérifier la faisabilité et co-construire des marchés « clausés » ou des achats socio-responsables adaptés aux activités SIAE
- Concevoir et formaliser l'exigence d'insertion dans les documents du marché ou d'un partenariat (subvention)

Développer des partenariats SIAE et Employeurs pour l'accès à l'emploi : Faire évoluer sa pratique d'accompagnement et ses actions de mobilisation

1 session (4 jours) 14-15 oct. et 10-11 déc. 2019

Objectifs

- Mettre en perspective les différentes étapes de la relation avec les employeurs (captation, analyse de poste, négociation, mise en relation, recrutement et suivi)
- Animer et développer son réseau d'entreprises : définir une stratégie de prospection, présenter sa structure et son offre de services à une entreprise
- Accroître les opportunités de mise en relation et de mises en situation professionnelle avec des entreprises pour les salariés en insertion tout au long du parcours
- Organiser et négocier ces actions avec les employeurs et les salariés
- Mettre en place une pratique de suivi et de maintien dans l'emploi

Mobiliser de nouvelles sources de financements pour soutenir son projet SIAE

1 sessions (2 jours) 10-17 déc. 2019

Objectifs

- Maîtriser les éléments de base constituant la stratégie de développement de financements privés (Fondation, mécénat, appel public à la générosité)
- Mieux appréhender les caractéristiques des bailleurs privés (fondation, entreprise, particulier), leurs contraintes et leurs intérêts afin d'adapter sa demande de financements au plus près de leurs attentes et enjeux
- Acquérir les outils méthodologiques de la prospection – demande – suivi des financements
- Maîtriser le cadre juridique et fiscal de la collecte de fonds privés, les risques et les opportunités

Formation Employeur « Créer son document unique »

1 session (1 jour) 22 oct. 2019

Objectifs

- Comprendre les réformes des ordonnances
- Comprendre les changements relatifs à la santé sécurité au travail
- Sécuriser la rupture des contrats des travaux

3 formations SIAE sur la sécurité au travail mises en œuvre en partenariat avec la CPME IDF :

Sauveteur secouriste au travail

2 sessions (2*2 jours) 12-20 sept. / 17-18 oct. 2019

Objectifs

- Reconnaître (sans s'exposer soi-même) les risques persistants pour protéger ;
- Acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour:
 - Examiner,
 - Prévenir une situation de danger,
 - Protéger et porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.

Sauveteur secouriste au travail : mise à jour des compétences

1 session (1 jour) 4 sept. 2019

Objectifs

- Perfectionner et entretenir les connaissances en matière de secourisme
- Comprendre et acquérir les changements de techniques gestuelles,
- Remettre à niveau et réactualiser les connaissances et compétences de Sauveteur Secouriste du Travail

La personne désignée compétente en prévention des risques professionnels -

1 session (3 jours) 7-8 oct. et 6 nov. 2019

Objectifs

- Être capable d'expliquer les enjeux de la mise en place d'une politique de prévention dans une entreprise
- Être capable de faire une analyse a posteriori des risques
- Être capable de mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation des risques a priori de façon participative – Savoir réaliser un reporting

RÉUNIONS D'INFORMATION COLLECTIVE

La levée des freins périphériques à l'accès à l'emploi des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (freins administratifs et résidentiels)

2 sessions (1/2 journée par session) – 13 nov. / 10 déc. (reportées en janvier 2020)

Objectifs

- Comprendre le parcours d'obtention du statut de bénéficiaire d'une protection internationale (BPI – réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), d'ouverture des droits et le parcours d'hébergement des demandeurs d'asile et BPI ;
- Maîtriser les règles relatives aux autorisations de travail des personnes demandeuses d'asile ou bénéficiaires d'une protection internationale selon les récépissés et titres de séjour ;
- Comprendre le fonctionnement des attributions de logements sociaux et connaître les démarches essentiels et relais pour les effectuer ;
- Connaître les dispositifs d'accès au logement dédiés aux personnes BPI et savoir comment les mobiliser.

Accompagnement du parcours professionnel des BPI : quelles ressources de formation linguistique ? Quels dispositifs dédiés mobilisables ?

2 sessions (1/2 journée par session) – 2 juil. 2019 / 18 déc. 2019 (reportée en janvier 2020)

Objectifs

- Donner des repères et informer sur les dispositifs de formation linguistique en Ile-de-France : spécificités de publics visés, durées, formations certifiantes ou non, modalités d'accès, ...
- Proposer des outils aux structures accompagnant les personnes BPI vers les dispositifs de formation linguistique et/ou d'insertion professionnelle
- Présenter des projets d'accompagnement vers l'emploi spécifiques pour les BPI en IdF
- Échanger autour des partenariats mobilisables pour favoriser l'accès à des formations linguistiques des BPI.

Favoriser l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale -

1 session (1/2 journée) – 9 juil. 2019

Objectifs

- Donner des repères et informer sur le cadre juridique et les ressources mobilisables pour favoriser l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale.
- Informer sur les évolutions du droit applicable aux BPI et les différentes annonces et textes gouvernementaux relatifs au logement des BPI (Circulaire du 12 décembre 2017 à ce sujet, stratégie nationale pour l'intégration des réfugié·e·s, dispositifs mis en place à l'échelle francilienne, ...)
- Échanger sur les leviers disponibles pour favoriser l'accès au logement des bénéficiaires d'une protection internationale : programmes d'hébergement citoyen, dispositifs de logement accompagné, recours dans le cadre du droit au logement opposable (DALO) ...
- Échanger sur les freins principaux à l'accès au logement pour les bénéficiaires d'une protection internationale et sur les dispositifs à mettre en place pour les dépasser.

LOBBYING

INCONDITIONNALITÉ DE L'ACCUEIL : UNE JOURNÉE RÉGIONALE POUR DÉFENDRE UN PRINCIPE FONDATEUR DU SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT

Le 10 octobre 2019, la Fédération IdF a organisé une journée régionale portant sur l'inconditionnalité de l'accueil en hébergement. Cette journée, ouverte aux adhérents de la Fédération, aux personnes accompagnées et aux têtes de réseaux partenaires (AFFIL, FAPIL, FAP, etc.) s'est déroulée à la Cité de Refuge de la FADS et a réuni près de 150 personnes. Elle a été l'occasion de présenter une étude de la Fédération dressant le bilan de l'inconditionnalité de l'accueil en Ile-de-France et d'organiser un échange avec les services de l'Etat, représentés par Isabelle Rougier, la directrice de la DRIHL.

L'étude en question s'est appuyée sur plusieurs dizaines d'entretiens avec les acteurs de l'hébergement : associations gestionnaires de centres d'hébergement, SIAO, services déconcentrés de l'Etat (DRIHL/DDCS) et personnes accompagnées. Une attention particulière a été accordée à la représentativité des personnes rencontrées. Les entretiens ont concerné des associations parisiennes, de petite ou de grande couronne ; des associations d'envergure très différentes ; des administrateurs comme des directeurs, chefs de services ou travailleurs sociaux. L'étude a permis de dresser un constat lucide sur les obstacles à l'inconditionnalité : politique migratoire restrictive, contraintes budgétaires s'exerçant sur les associations et difficultés à faire évoluer les projets associatifs avec les besoins des publics. Ces problématiques ne sont pas spécifiques à la région Ile-de-France. En revanche, nous avons constaté que la particulière tension entre une demande d'hébergement toujours croissante et un développement limité des places d'hébergement et des logements sociaux abordables renforce ces problématiques à l'échelle francilienne.

Les entretiens ont souligné que le cadre budgétaire et réglementaire récemment mis en place par l'Etat est une première cause de la fragilisation du principe d'inconditionnalité. Certes, la Code de l'action sociale et de famille

dispose que « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Cet article de loi (L345-2-2 du CASF) est d'ailleurs le résultat d'une mobilisation associative et citoyenne que René Dutrey, secrétaire du HCLPD, a eu l'occasion de rappeler lors de la journée régionale du 10 octobre. Malgré ce texte favorable aux droits des personnes sans abri, les contraintes budgétaires et de gestion qui concernent les associations (tarif plafond, objectif des CPOM, etc.) incitent à des formes de sélection à l'entrée des structures pour limiter l'accès des publics dont les perspectives d'insertion sont les plus éloignées ou dont l'accompagnement nécessite des ressources humaines et financières importantes. De même, les récentes circulaires concernant les équipes mobiles des préfectures ou la transmission d'informations SIAO-OFII concernant la situation administrative des personnes sont également des choix politiques fragilisant le principe d'inconditionnalité de l'accueil.

Ce cadre contraint et objectivement défavorable au principe d'inconditionnalité n'empêche pas des pratiques très différentes selon les associations et structures. Certaines équipes parviennent à mettre en œuvre un processus d'admission non-sélectif, y compris en CHRS, reposant sur un accompagnement social en capacité de s'adapter aux parcours et aux besoins des personnes accueillies. C'est cette question des pratiques des associations qui a été abordé à l'occasion des ateliers de l'après-midi, organisés autour des thèmes suivants : le processus d'admission ; le règlement de fonctionnement, l'accompagnement social. Les adhérents ont pu confronter leurs points de vue, rappeler la diversité des situations et échanger autour de pratiques inspirantes. Cela a permis de dresser des perspectives de travail pour faire vivre, sur le terrain, le principe d'inconditionnalité.



PARTICIPATION AU COMITÉ RÉGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT (CRHH) ET AUX TRAVAUX DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT (PMHH)

La Fédération continue à siéger au sein du CRHH, dont elle est membre du bureau, et qui réunit, sous le pilotage Etat/ Région, l'ensemble des acteurs du secteur. Lors des réunions plénières, sont abordés l'ensemble des sujets relatifs à l'hébergement et au logement. En 2019, la Fédération est notamment intervenue sur le sujet du plan hivernal, en demandant qu'un point spécifique soit réalisé, en interpellant l'Etat sur la question des remises à la rue sèches et sur le fait que soient considérées comme « hébergées » des personnes ayant trouvé refuge dans des locaux inadaptés (halls d'immeuble, etc.).

La Fédération a également participé à la commission spécifique sur le DALO du CRHH, où elle a pu faire remonter : des propositions pour accélérer le relogement des ménages reconnus DALO, les difficultés rencontrées dans l'accès au logement au niveau des commissions d'attribution (refus pour ressources insuffisantes, blocages administratifs, etc.) et les problématiques rencontrées quant aux pratiques de certaines commissions de médiation.

Avec les autres acteurs associatifs du secteur siégeant au CRHH, nous avons élaboré et transmis au CRHH notre feuille de route Logement d'abord en Ile-de-France :

«*La meilleure solution pour réduire le sans-abrisme est de fournir au plus tôt un logement autonome de droit commun*». Nous réaffirmons notamment certaines conditions de réussite :

- augmenter l'offre de logement très social (et en faire un préalable avant toute transformation éventuelle de places d'hébergement) ;
- donner la priorité à l'accès au logement par un bail direct, plutôt que de produire une nouvelle couche de dispositifs « intermédiaires » ;
- prendre en compte la situation de l'ensemble des publics pour en exclure aucun, notamment en raison de leur situation administrative ;
- associer les premières personnes concernées dans la définition, la mise en œuvre et le bilan de cette feuille de route ;
- se doter de moyens pour l'accompagnement social à la hauteur de nos ambitions.

RENCONTRES AVEC LE PRÉFET DE RÉGION ET LES SERVICES DE L'ÉTAT : LA DRIHL, LA DIRECCTE ET L'ARS IDF

Tout au long de l'année, avec la volonté d'établir un dialogue régulier entre les services de l'Etat et notre secteur, la fédération a régulièrement organisée des temps d'échanges et de rencontres.

Lors de ces échanges ont notamment été régulièrement abordés le sous-dimensionnement du parc social financièrement accessible, l'inadéquation du dispositif de premier accueil des migrants au regard des besoins, la difficulté d'accès au système de soin des publics que notre secteur accueille, la préparation de la veille saisonnière hivernale ainsi que le développement du nombre de postes d'insertion en Ile-de-France.

LA FÉDÉRATION IDF INVESTIE AUPRÈS DANS LES TRAVAUX DES DIFFÉRENTS ACTEURS DE SANTÉ POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PUBLICS LES PLUS PRÉCAIRES

Tout au long de l'année 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France s'est investie auprès des différents acteurs de la politique de santé afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins des publics les plus précaires.

Cet investissement s'est tout d'abord concrétisé par la participation active de la Fédération aux groupes de travail relatifs à la santé dans le cadre de la stratégie pauvreté dans lesquels nous avons porté les besoins des personnes vivant à la rue, dans les campements et bidonvilles ou hébergées en promouvant le développement d'une politique d'aller-vers permettant de favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun des personnes. Les travaux menés au sein de la Commission Santé de la Fédération ont permis de publier une contribution écrite de la Fédération au groupe de travail régional sur la Santé dans le cadre de la stratégie pauvreté.

La Fédération a également appelé de ses vœux le lancement de travaux sur le sujet de la régulation des places dans les dispositifs médico-sociaux de soins résidentiels (LAM, LHSS, ACT). Par plusieurs courriers à l'ARS et à

la DRIHL, nous avons demandé que puisse s'engager une réflexion pour permettre la mise en place d'un guichet unique régional de régulation de ces places. En septembre 2019, des travaux dans ce sens ont été lancés par l'ARS auxquels la Fédération participe activement.

En 2019 se sont également déroulés les travaux autour de la constitution des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) d'Ile-de-France. La Fédération, en lien avec ses adhérents présents dans les groupes de travail des différents départements, s'est mobilisée pour que les personnes en situation de grande précarité accueillies et accompagnées dans les structures du réseau ne soient pas oubliées dans ces projets territoriaux, que ce soit dans la phase de diagnostic ou d'élaboration des actions. La Fédération a également tenu à jour un état des lieux de l'avancement des PTSM sur les différents départements franciliens.

Enfin, la Fédération a participé aux travaux de l'ARS pour permettre un meilleur accès aux soins des publics précaires en situation de précarité et notamment aux travaux relatifs à la médiation en santé et à l'interprétariat.

LA FÉDÉRATION IDF INVESTIE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES MIGRANTES

Le 2 avril 2019, plus de 200 professionnels des secteurs social, sanitaire et médico-social ont participé au colloque dédié à la santé des personnes migrantes co-organisé par la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et le Samusocial de Paris.

Ce colloque a montré l'engagement collectif des acteurs des champs sanitaire et social mais également des institutions sur la question de la santé des personnes migrantes. Au cours de cette journée, se sont croisés les regards de chercheurs et de professionnels des secteurs sanitaire et social afin de mettre en lumière notre capacité à faire ensemble sur cette problématique complexe.

Plus de 40 intervenants ont participé aux 5 tables rondes proposées : accès aux soins et aux droits, accompagnement de la santé mentale des personnes, santé des femmes, santé maternelle et infantile et interprétariat et médiation en santé.

A partir des échanges de cette journée, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et le Samusocial de Paris ont formulé plusieurs recommandations relatives à la santé des personnes migrantes, publiées conjointement avec les actes de ce colloque.

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a également œuvré pour un meilleur accès aux soins des personnes migrantes en participant activement aux instances de travail à ce sujet réunis par l'Agence Régionale de Santé, comme le groupe de travail sur l'interprétariat en santé, ou encore par la Préfecture de Région, notamment dans le cadre de l'actualisation du Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'asile et Réfugiés.



FACE À LA CRISE SANITAIRE ET HUMANITAIRE DES CAMPEMENTS, LA FÉDÉRATION IDF MOBILISÉE

Depuis 2015, à Saint Denis et dans le Nord-Est parisien se succèdent des campements de personnes exilées. Malgré de nombreuses opérations de mises à l'abri et l'ouverture d'un nombre conséquent de places dans le Dispositif National d'Accueil (DNA) en Ile-de-France, ils n'ont cessé de croître.

Face à cette situation de crise sanitaire et humanitaire, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France est intervenue à de nombreuses reprises auprès du Préfet de Région pour demander que des solutions pérennes soient développées. Les dispositifs en place, consistant à une orientation systématique des personnes présentes sur les campements vers les structures du DNA via les CAES ou suite à des opérations de mise à l'abri, ont montré leurs limites quant à la résorption durable des campements du fait que la situation administrative de nombreuses personnes présentes sur ces campements ne leur permet pas d'accéder au DNA (personnes en demande d'asile

sans CMA, personnes bénéficiaires d'une protection internationale, etc.). C'est pourquoi la Fédération a réaffirmé à de nombreuses reprises la nécessité de construire une réponse à cette crise en lien avec les dispositifs d'hébergement généraliste et non uniquement avec ceux de l'asile.

En septembre 2019, face à une situation qui ne cessait de s'aggraver malgré les nombreuses alertes inter-associatives et un nombre de personnes inédit sur les campements du nord-est parisien et de Saint Denis, dépassant les 3000, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France aux côtés d'autres associations ont organisé une soirée de mobilisation inédite au théâtre du rond-point. Cette soirée a permis, au travers de prises de paroles et témoignages, d'alerter et sensibiliser le grand public sur la situation du sans-abrisme en Ile-de-France, de visibiliser l'action des associations ainsi que de présenter un manifeste pour agir ensemble contre le sans-abrisme.

Enfin, nous avons observé durant le dernier trimestre de l'année 2019 une multiplication des opérations visant au contrôle de la situation administrative des personnes à proximité immédiate des lieux d'aide alimentaire et d'accès aux droits et aux soins. Face à cette situation présentant un risque pour l'effectivité du principe d'inconditionnalité des lieux d'aide humanitaire, la Fédération a interpellé à plusieurs reprises le Préfet de Police de Paris et a publié un communiqué de presse rappelant son attachement à ce principe.



JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Le 15 juin 2019, à l'approche de la Journée Mondiale des Réfugiés, les acteurs engagés auprès des personnes venant chercher refuge à Paris se sont mobilisés pour la deuxième année consécutive, avec le soutien de la Ville de Paris et la collaboration de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés - HCR, afin de sensibiliser le grand public à la question de l'accueil des personnes et visibiliser leurs actions. Cette mobilisation a pris la forme d'une journée festive organisée

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a activement participé à cette journée et à son organisation en coordonnant les espaces restauration et intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale. La Fédération IdF a également tenu un stand à cette occasion, ce qui a permis de valoriser l'action de la Fédération et de communiquer largement sur son rôle.

Lors de cette journée, plusieurs débats se sont tenus, alimentés par les points de vues d'acteurs de différents

horizons, des activités ont été proposées aux visiteurs et une œuvre d'art éphémère, réalisée par l'artiste Saype en hommage aux sauveteurs en méditerranée a été inaugurée.



LA FÉDÉRATION MOBILISÉE SUITE À LA PUBLICATION DE LA CIRCULAIRE DU 4 JUILLET 2019 RELATIVE AU TRANSFERT D'INFORMATIONS ENTRE LES SIAO ET L'OFII

Le 4 juillet 2019 a été publiée un circulaire prévoyant l'échange d'informations relatives aux personnes en demande d'asile et bénéficiaires d'une protection subsidiaire hébergées dans les structures d'hébergement généralistes entre les SIAO et l'OFII. La mise en place de ce transfert d'informations, ses modalités de mise en œuvre ainsi que ses finalités affichées questionne le rôle des SIAO, avec un risque de les rendre acteurs de la politique migratoire alors que leur mission concerne l'hébergement inconditionnel de tous les publics à la rue.

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France s'est mobilisée aux côtés de ses adhérents et de l'en-

semble des SIAO franciliens en produisant des analyses juridiques de cette circulaire, en formulant des recommandations pour garantir un cadre d'application de celle-ci respectueux des droits des personnes et en échangeant à ce sujet avec les services de l'Etat en région. A l'échelle nationale, la Fédération a également porté un recours en annulation de cette circulaire devant le Conseil d'Etat qui, bien qu'il n'ait pas abouti, a permis de rappeler le cadre dans lequel le transfert d'informations doit être effectué et quelques grands principes tels l'inconditionnalité de l'hébergement généraliste et la nécessaire information des personnes.

PARTICIPATION ACTIVE AUX TRAVAUX D'ACTUALISATION DU SCHEMA RÉGIONAL D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS (SRADAR)

Au cours de l'année 2019, la Préfecture d'Ile-de-France a mené un travail d'actualisation du Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile et Réfugiés, qui définit les grandes lignes de la politique régionale en matière d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile, d'accès aux soins des personnes et d'intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

La Fédération IdF a activement participé à ces travaux au travers des groupes de travaux réunis en amont de la rédaction du schéma qu'au sein de la commission ad hoc

consultative émettant un avis sur le schéma régional. Au sein de ces échanges, la Fédération a réaffirmé son attachement à ce que des conditions dignes d'accueil des personnes soient réunies, au respect du droit des personnes et à l'implication du secteur associatif dans les instances de suivi et de pilotage des politiques régionales et départementales d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés. Une contribution écrite de la Fédération a été produite à cette occasion, présentant plusieurs amendements au schéma régional dont la majorité ont été retenus dans le schéma finalement publié.

ACCOMPAGNEMENT DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans un contexte marqué par une dynamique de changements dans le secteur de l'IAE (évolutions réglementaires et réforme de la Formation Professionnelle, développement du secteur, désengagement ou évolution des modalités de soutien des collectivités, développement des achats socialement responsables ...), la Fédération des acteurs de la solidarité IdF et CHANTIER école IDF ont souhaité poursuivre et amplifier, en 2019, les travaux engagés relatifs aux « modèles socio-économiques des ACI en Ile-de-France » en menant une étude. Cette démarche apparaissait d'autant plus nécessaire étant donné les questionnements sur les spécificités des différents modèles de SIAE.

Cette initiative a été menée avec la participation et le soutien de la DIRECCTE IDF et grâce à l'appui du Fonds Social Européen (FSE). L'étude est basée sur la réalisation de 21 monographies d'actions ACI, réparties sur l'ensemble des départements d'IDF et appartenant à différents secteurs d'activités.

Les résultats ont mis en exergue les stratégies mises en œuvre par les structures portant des ACI permettant de concilier leur projet économique et leurs finalités sociales (accueil de personnes en grande difficulté, développement d'activités socialement utiles), malgré un contexte marqué par des contraintes économiques accrues pour ces structures. L'étude a montré que sur la période 2017-2019, et malgré un contexte compliqué, la grande majorité des ACI franciliens a su agir pour maintenir les fondamentaux de leur projet d'insertion et pour consolider le niveau de l'offre de postes IAE proposés et accessibles pour les personnes les plus en difficulté. Pour autant, l'étude révèle également une fragilisation d'une partie des structures et de certains modèles économiques ACI. Le rapport confirme les difficultés des dirigeants d'ACI pour pérenniser et développer ce type de projets sur de nombreux territoires.

Le rapport produit par la Fédération IdF et CHANTIER école IDF s'est attaché, en plus de l'étude des évolutions et des impacts de ce dispositif IAE, à formuler des pré-

conisations visant à répondre à la fragilisation de certains modèles ACI et à développer le dispositif en lien avec les besoins sur la Région.

Les 7 grandes préconisations élaborées dans le cadre de cette démarche (cf. <https://www.federationsolidarite.org/actions-ile-de-france/iae-idf/>) ont permis d'alimenter les échanges tenus au sein de la fédération dans le cadre de la contribution à « la réforme de l'IAE » engagée au niveau national. Ces préconisations ont aussi été portées au sein des différentes instances et/ou lors des temps d'échanges avec l'Etat et avec les autres partenaires (Comité régional IAE IDF, CDIAE, Journée IAE IDF 02/12/19) afin d'alimen-

ACCOMPAGNEMENT DE LA STRATÉGIE IAE ET ESS EN ÎLE-DE-FRANCE ET CONTRIBUTION À LA DYNAMIQUE DU RÉSEAU AUTOUR DU PACTE AMBITION IAE

L'année 2019 a constitué un temps fort pour l'IAE, tant au niveau régional que national. L'augmentation du nombre d'emplois IAE, adoptée fin 2018 dans le cadre du volet «emploi» de la stratégie de lutte contre la pauvreté, a permis d'insuffler une nouvelle dynamique au sein du secteur.

Le Préfet de Région a souhaité renforcer le partenariat avec les réseaux IAE et les autres partenaires régionaux afin de renforcer l'accompagnement de la stratégie régionale IAE pour augmenter fortement le niveau de l'offre IAE sur la Région et renforcer les parcours des salariés en insertion. La Fédération IdF a apporté des contributions et s'est fortement mobilisée afin d'enrichir les nouvelles orientations portées par l'Etat notamment au niveau de la qualité des parcours dans l'IAE. L'appel à projets IAE IDF (AMI IAE), lancé courant 2019, intègre largement les préoccupations portées par la fédération concernant l'accessibilité de l'IAE aux publics très éloignés de l'emploi (diversité des activités et des postes proposés, durée des parcours, ...), l'implication des collectivités pour développer l'IAE, les enjeux de mise en réseau de l'IAE avec l'ensemble des partenaires (sociaux, formation, employeurs) pour améliorer la qualité des parcours et une insertion durable.

La Fédération IdF s'est également attachée à promouvoir l'IAE au niveau de la politique menée par la Région IdF en direction de l'ESS. L'association régionale s'est mobilisée pour favoriser l'accès des adhérents aux dispositifs régionaux de développement économique en faveur de l'ESS, et pour que l'IAE soit prise en compte au niveau des gouvernances territoriales émergentes sur l'emploi (bassins d'emplois). L'association régionale a également fait remonter certaines limites au niveau des dispositifs régionaux existants (accessibilité, niveau de soutien, modalités d'accompagnement), et interpeller sur la mise en place nécessaire de modalités spécifiques pour l'intervention régionale auprès du secteur IAE. Une partie de ces propositions a pu être remontée, formellement et collectivement, dans le cadre d'un rapport de l'inter-réseau IAE sur les leviers de coopération remis courant 2019 ([rapport GRAFIE sur les coopérations IAE en Ile-de-France](#))¹. Ce rapport, co-signé par la FAS IDF, préconisait notamment

ter les travaux régionaux menés en lien avec la stratégie régionale IAE IDF et les nouveaux axes du Pacte ambition IAE. Le rapport et les préconisations ont été largement diffusés auprès des acteurs et des partenaires à l'occasion de la publication en décembre 2019.

La Fédération IdF et CE IDF ont également souhaité que les propositions du rapport puissent être présentées aux structures d'insertion et aux partenaires territoriaux. Cette phase visant à présenter les conclusions du rapport, et à affiner les modalités de leur mise en œuvre au niveau territorial, est prévue pour le début du premier trimestre 2020.

une stratégie régionale dédiée pour l'IAE, s'appuyant sur un plan de développement des coopérations et des achats socialement responsables qui tienne compte des modes d'organisations des entreprises de l'IAE.

L'année 2019 a également constitué un temps fort au niveau national avec la mobilisation autour d'une nouvelle réforme du secteur de l'IAE annoncée par le gouvernement. L'association régionale s'est pleinement engagée dans la phase de concertation menée auprès des adhérents. La Fédération IdF a ainsi accueilli, le 11 mars 2019, la journée inter-régionale pour préparer la réforme de l'IAE et a co-animé un des ateliers d'échanges lors de cette rencontre. S'appuyant sur les des travaux menés en Ile-de-France, l'association régionale a apporté des contributions notamment sur l'évolution des Ateliers et Chantiers d'Insertion (cf. article dédié). L'Ile-de-France s'est également fortement mobilisée pour informer et impliquer ses adhérents dans le cadre des phases qui ont suivi. Les propositions de la fédération et des réseaux IAE partenaires, présentées et discutées, lors d'une journée nationale le 11 juin ont également fait l'objet d'une présentation et d'échanges réguliers avec les SIAE franciliennes. De même, le pacte ambition IAE, publié en septembre 2019, qui fixe les orientations pour une réforme de l'IAE, a été largement présenté dans le cadre de réunions organisées par la FAS IDF afin que les adhérents franciliens puissent débattre et anticiper les évolutions à venir dans le secteur.



¹ http://www.grafie.org/system/files/2020-02/GRAFIE_RAPPORT%20COOPERATIONS.pdf

CULTURE, SPORT, LOISIRS : LA POURSUITE DES ACTIONS

En 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a commencé par **relever le 1er défi Culture/Sport/Loisirs (C/S/L) que s'était fixé son groupe de travail** : réussir la journée francilienne du 19 février, organisée en partenariat avec Resolis (1). Le résultat a été à la hauteur de l'ambition avec une publication, un plaidoyer, des tables rondes qui ont fait salle comble.

Dans un même élan, nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour témoigner des "principes actifs" de notre démarche : **l'art de l'inclusion sociale et citoyenne à travers activités culturelles, sportives et de loisirs**. Le cadre des échanges a été varié, entre comité de suivi ou journée bilan du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, grand débat national, rencontre du conseil régional des personnes accueillies/accompagnées d'IdF ou réflexions autour des enseignements artistiques et culturels et du champ social avec la DRAC IdF.

A chaque fois, la présentation des programmes réalisés et l'objectivation de leurs effets sur les personnes accompagnées ont forcé l'adhésion, d'autant que les professionnels impliqués - travailleurs sociaux, intervenants C/S/L (salariés ou bénévoles) - se trouvent aussi pris par **le processus de transformation** à l'œuvre. Il s'agit d'une transformation des représentations (regard porté sur l'autre, sur les compétences de chacun), des postures (tous participants, contributeurs) et des méthodes (médiations culturelles, corporelles, techniques) qui ouvre sur d'autres formes de travail social. Les bienfaits décrits par les acteurs (2) impactent de fait les parties prenantes des projets, quels que soient les activités pratiquées ou le contexte d'intervention (maraudes, bagageries, accueils de jour/ESI, centres d'hébergement ou lieux de résidence adaptés, initiatives citoyennes).

Les actions C/S/L permettent le renouveau du travail social. Elles contribuent à l'accompagnement global des personnes accueillies et à leur inclusion sociétale, étayées par une démarche projet structurante, un travail en équipe, des formations et des initiatives inspirantes. C'est pourquoi **il est fondamental et urgent d'ancrer la culture, le sport et les loisirs au sein des projets associatifs et d'établissement, base de toute légitimité institutionnelle**, entière et pérenne, des programmes C/S/L de demain. C'est aussi le premier axe de notre plaidoyer que le groupe de travail a décliné en priorité, collectivement et concrètement, sous forme d'une fiche repère accessible à tous.

En 2020, le GT s'attachera à l'axe 5 du plaidoyer, autour de la mobilisation et du maillage des ressources culturelles, sportives et de loisirs du territoire. Cette démarche s'inscrira pleinement dans le renouvellement de notre convention avec la Direction des Affaires Culturelles de Paris. Elle résonnera également avec le déploiement du projet **"Respirations"** dans les départements 75 et 93,

qui vise l'accès aux pratiques culturelles, scientifiques et citoyennes, des enfants, jeunes et familles sans domicile. Porté par les structures régionales de la FAS, de Cultures du Cœur et des Petits Débrouillards, il sera orchestré localement par cette dernière avec notamment le soutien de la Ville de Paris/DASES.

Nous resterons mobilisés car **défendre les droits culturels pour tou.te.s** est une campagne au long cours qui nécessitera encore nombre d'interpellations auprès des partenaires comme des acteurs de la solidarité.



(1) Partenariat avec Resolis/Recherche et évaluation des solutions innovantes et sociales, en lien avec le Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (Lise/CNRS) du Cnam et l'association Partage & Vous. Locaux mis à disposition par la Fondation Singer-Polignac.

(2) Retrouver la publication sur https://www.resolis.org/upload/journal/document/45_20190221_journalresolis_cls_n21.pdf

AVANCÉES DES TRAVAUX DE L'OFPRUH

L'Observatoire Francilien des Personnes à la Rues ou Hébergées mène, depuis 2016, des travaux de long cours.

Différents travaux ont été menés :

La « Grille d'observation sociale » : élaborée en 2014 par la Conférence régionale des SIAO franciliens, elle a pour finalité de permettre une « photographie » des personnes et des ménages ayant fait l'objet d'une évaluation sociale rédigée par un travailleur social (appelé prescripteur). L'objectif de la grille est de fournir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'avoir une connaissance régionale de la demande d'hébergement, de logements adaptés et de logement social dans les départements (profil des ménages/personnes et les préconisations des prescripteurs / SIAO). Elle contribue également à de nombreux échanges de pratiques entre les SIAO franciliens et éclaire sur les spécificités départementales.

Pour la première fois, nous avons été en capacité de publier un rapport présentant les données collectées pour 2018 <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2020-03-30-planches.pdf>

En février 2018, l'OFPRUH s'est vu confié par le Préfet de Région, la mission de **construire un dispositif permanent d'observation des personnes à la rue**, s'appuyant, entre autres, sur le dispositif de la veille sociale existant composé des accueils de jour et des maraudes. En effet, premier maillon au contact des personnes en situation de grande précarité, chargé d'aller-vers, d'apporter les

premiers secours, et de mettre à l'abri les personnes en errance, ce dispositif constitue une source de connaissance essentielle de ce public et de ses besoins. Ainsi, en mai 2019 nous avons publié le recensement des accueils de jour en IdF <http://www.sisiao.net/2019-05-03-lettre-ofpruh-planches.pdf> et septembre 2019, le recensement des maraudes en Ile-de-France <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2019-09-09-lettre-ofpruh.pdf>

Ces éléments nous ont permis, en lien étroit avec les SIAO et les services départementaux de l'Etat, de préparer la première « Nuit des maraudeurs » qui s'est déroulée le 6 février 2020 et qui a pour objectif d'améliorer la connaissance des personnes en situation de rue hors Paris (Nuit de la Solidarité)



Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

**ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL**

ETUDE SUR L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LGBTIQ (LESBIENNES, GAIES, BIES, TRANS, INTERSEXUÉES ET QUEER) DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL, HÉBERGEMENT, INSERTION (AHI)

En partenariat avec des associations communautaires accompagnant des publics LGBTIQ – Acceptess-T, ARDHIS, Basiliade, Espace Santé Trans, Le Refuge et SOS Homophobie – et avec des associations gestionnaires adhérentes – Aurore et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France a réalisé une étude sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans l'hébergement. Cette étude, lancée en septembre 2019, s'est achevée en mars 2020. La journée de restitution de l'étude, initialement prévue le 19 mars 2020, a dû être reportée à une date ultérieure en raison de l'épidémie du Covid-19.

Grâce à la cinquantaine d'entretiens avec des professionnel.le.s du secteur de l'hébergement et communautaire, ainsi qu'avec des personnes concernées hébergées, cette étude a pu révéler le caractère complexe de la question de l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans l'hébergement. Loin d'être exhaustive tant les expériences et les parcours de chacune des personnes LGBTIQ hébergées sont variés, cette étude tente d'ouvrir une réflexion sur les pratiques du travail social, mais aussi sur l'hébergement comme lieu de vie.

L'état des lieux a permis de faire émerger des témoignages sur les conditions de vie et d'accompagnement dans l'hébergement de certaines personnes LGBTIQ, et sur les besoins des équipes des dispositifs et des structures d'hébergement. Il révèle que l'absence de protocole et de formation liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, ainsi que l'absence de partenariats avec des associations communautaires mettent en difficulté les professionnel.le.s accompagnant des personnes LGBTIQ.

Cette démarche a permis de souligner une envie consensuelle chez les travailleur.euse.s sociaux.ales de se former pour mieux accompagner les publics LGBTIQ, et

un engagement des associations communautaires auprès des publics précarisés qu'elles accompagnent, qui ne demandent qu'à mieux s'articuler dans l'intérêt des personnes concernées.

Alors que de nombreuses personnes LGBTIQ privilégient la rue, l'hébergement chez des tiers parfois de façon très précaire, voire constitutive de violences, en squat ou à l'hôtel, nous espérons que le travail partenarial engagé entre les associations gestionnaires et les associations communautaires sera poursuivi et permettra aux personnes LGBTIQ de recourir aux dispositifs de la veille sociale de façon plus sécurisante et d'y trouver un accompagnement plus adapté.

Enfin, l'étude s'est efforcée de rendre lisible l'invisibilisation des personnes LGBTIQ dans l'hébergement généraliste, et ainsi de lutter contre leur désocialisation et leur précarisation. Nous sollicitons les associations gestionnaires afin de former leurs équipes sur les réalités psychosociales des personnes LGBTIQ, de générer un véritable portage institutionnel de ces questions, et, en lien avec les SIAO, d'être vigilantes sur le peuplement de leurs structures. Nous demandons à l'Etat et aux collectivités locales de soutenir les associations communautaires LGBTIQ, afin qu'elles puissent être mobilisables par notre réseau.

Cette étude nous permet aussi de rappeler que l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes LGBTIQ, doit s'accompagner d'un engagement fort des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions globales de l'hébergement, et privilégier les chambres individuelles dans les travaux d'humanisation à venir. Cet engagement nécessaire pour une meilleure reconnaissance du droit des personnes hébergées à l'intimité, sera garant in fine du respect de l'identité, du bien-être et de la sécurité de chacun.e.



NOUVELLE MISSION DE « LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS » À LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ILE-DE-FRANCE

L'étude sur l'accueil et l'accompagnement dans l'hébergement des personnes LGBTIQ a permis de rapprocher le secteur des associations communautaires et celui de l'hébergement. Ce travail aussi a su montrer son importance pour envisager davantage l'hétérogénéité des publics accueillis, la complexité de leurs réalité psychosociales, mais aussi la nécessaire prise en compte du savoir et de l'expérience des personnes concernées. Pour les équipes des structures d'hébergement, pouvoir mieux identifier les systèmes de précarisation tout en prenant en compte des particularités de chacun.e, permet de mieux accompagner et de lutter contre la désocialisation des publics accueillis.

Forte de l'expérience de l'étude sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ, et des partenariats avec des acteurs dont l'intervention est plus spécifique (Fédération addictions, DRDFE,...), la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France continue son travail auprès de ses adhérent.e.s et partenaires en proposant **une nouvelle mission de « Lutte contre les discriminations »**.

Qu'est-ce que la lutte contre les discriminations et comment inscrivons-nous ce paradigme dans le travail de la Fédération IdF auprès de ses adhérent.e.s et partenaires ?

En droit, la discrimination est « *un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives: être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...) et relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...)* » (Défenseur des Droits). La loi française reconnaît 25 critères de discriminations issus de conventions internationales, de textes européens et de législations spécifiquement françaises, dont par exemple : les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée, l'identité de genre, l'état de santé, l'apparence physique, les mœurs etc. (Défenseur des Droits). Mais au-delà de sa définition juridique, nous pouvons aussi définir une discrimination comme un « *processus sociopolitique par lequel l'on traite en pratique différemment et inégalement les personnes vues comme membres de groupes moins légitimes ou de moindre qualité sociale et politique* » (Dhume et Hamdani, 2013).

Nos structures n'étant pas hermétiques aux discriminations qui s'exercent dans la société, la Fédération IdF propose à ses adhérent.e.s et partenaires de réfléchir et travailler ensemble, d'écouter les besoins des salarié.e.s et des personnes accompagnées afin de lutter contre les discriminations et les inégalités au quotidien au sein de leurs structures. Si la lutte contre les discriminations et les inégalités est inhérente aux missions du travail social, adopter ce paradigme et le porter institutionnellement permet de re-questionner les pratiques du travail social et d'accompagner toujours mieux les publics accueillis.

Ainsi, la mission de « Lutte contre les discriminations » de la Fédération IdF a pour objectifs :

- d'accompagner pour identifier les discriminations dans le quotidien des structures, au niveau du collectif, mais aussi à des niveaux structurels,
- d'accompagner pour co-construire des partenariats avec des associations qui luttent contre les discriminations afin de sensibiliser les collectifs,
- de proposer aux équipes de se sensibiliser et de se former au cadre légal des discriminations afin d'être en capacité d'apporter des réponses aux personnes accompagnées.



OUTILLAGE ET FORMATION DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR AHI ET MÉDICO-SOCIAL RÉSIDENTIEL POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIEILLISSANTES



En 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a initié, avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir, un projet triennal visant à favoriser un accompagnement médical et social adapté et coordonné des publics en situation de perte d'autonomie liée au vieillissement accueillies dans les structures d'hébergement, de veille sociale ou structures de soins résidentielles (LHSS, LAM et ACT). Ce projet est l'aboutissement d'un travail mené depuis 2017 par la Fédération pour répondre aux besoins exprimés par nos adhérents concernant l'accompagnement des publics vieillissants et s'inscrit dans le plan d'action « Vieillesse et précarité » élaboré par la commission santé de la Fédération suite à la journée régionale sur le sujet organisée en décembre 2017.

En 2019, 11 professionnel·le·s ont participé au module de formation mis en place dans le cadre de ce projet. Ces professionnel·le·s, issus de diverses associations et structures ont pu, grâce à la formation, mieux comprendre le

processus de perte d'autonomie liée au vieillissement et également mieux connaître les aides et dispositifs mobilisables ainsi que rencontrer des professionnel·le·s du champ de la perte d'autonomie.

Le développement de ce projet a permis également à la Fédération de multiplier ses liens partenariaux et de renforcer la mise en lien entre ses adhérents et les acteurs du champ de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes.

Les stagiaires de ce premier module ont été invités à participer au comité de pilotage du projet et leur participation

active dans ces travaux a permis de faire évoluer le module de formation pour 2020. L'année 2020 sera également consacrée à la mise en place d'un kit d'outils à destination des professionnel·le·s du champ de la lutte contre les exclusions.

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ MOBILISÉES POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES BPI

La question de l'intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) - réfugié.e.s, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou apatrides - représente un enjeu majeur pour les associations et professionnels accompagnant les personnes migrantes. De nombreuses personnes restent en situation de précarité après l'obtention de leur statut, du fait de difficultés d'accès à l'emploi, à la formation et au logement qui sont des étapes importantes dans leur parcours d'intégration.

Afin d'outiller les intervenant·e·s sociaux·ales qui accompagnent les personnes dans leur parcours d'intégration, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a poursuivi en 2019 le développement de son cycle de réunion d'information collective autour de la question de l'intégration des personnes BPI en y abordant les thèmes de l'accès à l'emploi, de l'accès au logement et de l'apprentissage de la langue française. Sur chaque sujet, des partenaires du territoire ont été mobilisés. Un guide sur l'accès au logement des personnes BPI a également été produit par la Fédération et le guide sur l'accès à l'emploi des BPI a été actualisé et complété.

Par ailleurs, en 2019, la Fédération IdF a développé avec le soutien de la DIRECCTE des actions spécifiques à destination des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) sur l'intégration des publics BPI. Des réunions d'information collective concernant l'apprentissage du français, les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi spécifiques pour les publics BPI ainsi que sur l'héberge-

ment et le logement ont été organisées. La Fédération IdF a également œuvré pour favoriser la mise en réseau entre les SIAE et les structures lauréates du Plan Investissement Compétences pour l'intégration des BPI. Une newsletter spécifique sur l'intégration des personnes BPI a également été mise en place en 2019, afin d'informer au mieux les professionnel·le·s de SIAE concernés par cette question.

Enfin, la Fédération IdF a renforcé en 2019 son travail en partenariat avec les autres acteurs de l'intégration des personnes BPI. A Paris, la Fédération a participé auprès de Pôle Emploi et de la Mission Locale aux travaux permettant d'améliorer l'accompagnement de ce public par les acteurs du Service Public de l'Emploi, et a effectué une intervention de sensibilisation sur les spécificités du public BPI auprès des conseiller·e·s Pôle Emploi. La Fédération a également noué de nouveaux partenariats avec des acteurs porteurs de projet pour l'intégration des personnes BPI afin de favoriser la mise en réseau avec ses adhérents.



ACCÈS AUX DROITS

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE À L'HÔTEL, EXPÉRIMENTATION DANS LE 11E

La Mission Précarité Paris poursuit sa participation à la démarche pilotée par le Samusocial de Paris et la Ville de Paris autour de l'amélioration des conditions de vie à l'hôtel, démarche expérimentale menée auprès des familles hébergées par le Pôle Hébergement et Réservation Hotelière du Samusocial de Paris dans le 11e arrondissement.

Issue d'un diagnostic des besoins des familles réalisé en 2017, cette démarche se décline en 6 axes (santé, lien social, parentalité, alimentation, accompagnement social et accueil). En 2019, la Mission Précarité a porté, avec la direction de l'action sociale de la Ville de Paris la mise en œuvre d'actions identifiées dans l'axe « alimentation » en travaillant à la sensibilisation des structures portant des actions d'aide alimentaire sur les besoins des familles à l'hôtel, et en participant au développement d'une offre de cuisines partagées sur le territoire parisien.

La participation d'un groupe de femmes hébergées dans le 11e, accompagnées par la Mission Précarité Paris, a permis de formaliser les attendus de ces nouveaux équipements, financés par la Ville de Paris via les crédits du Budget Participatif 2017, d'accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de cuisines répondant aux besoins des familles et de sélectionner les projets lauréats de l'appel à projet « alimentation pour tous » porté par la Ville.

7 cuisines partagées ont vu le jour et accueillent des familles hébergées à l'hôtel, en proximité, leur permettant de cuisiner elles-mêmes leurs repas selon leurs goûts et leurs besoins. Ce travail se poursuivra en 2020 via l'accompagnement des projets lauréats et la déclinaison de l'axe « accueil » visant la mise en œuvre d'un projet d'accueil des familles nouvellement hébergées dans le 11e arrondissement par un réseau de bénévoles.



DOMICILIATION

La Mission Précarité Paris poursuit le travail engagé en 2017 sur la domiciliation via l'animation du réseau des organismes agréés à Paris pour la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable.

Deux rencontres inter-associatives ont permis un partage d'informations sur l'actualité et des échanges de pratiques ainsi que l'identification des problématiques et besoins des associations permettant de nourrir les échanges dans le cadre des comités de pilotage du schéma parisien de la domiciliation.

Dans le contexte de regroupement de l'activité domiciliation des trois permanences sociales d'accueil du Centre

d'Action Sociale de la Ville de Paris, un travail de plaidoyer adossé au produit de ces échanges a permis d'assurer la bonne articulation du nouveau site « Paris Adresse » porté par le CASVP et le groupe La Poste avec l'action des organismes agréés parisiens dans un objectif partagé d'amélioration des conditions d'accueil de tous les publics concernés.

Ces actions se poursuivent en 2020 avec l'élaboration de supports de communication grand public partagés, une réflexion sur des temps communs de formation et de recrutement de bénévoles, et la participation à l'élaboration des nouveaux schémas départementaux de la domiciliation.

DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL AVEC LA FONDATION SANOFI ESPOIR ET L'ASSOCIATION SOLINUM

Grâce au soutien de la Fondation Sanofi Espoir, la Fédération IdF a poursuivi en 2019 le développement de la plateforme digitale facilitatrice de l'accompagnement global des personnes. Durant l'année 2019, la Fédération s'est rapproché de l'association Solinum qui développe l'outil Soliguide afin de mener ce projet en partenariat.

L'objectif de ce travail partenarial est de créer un outil simple d'utilisation qui permette d'obtenir une information fiable sur les différents services et dispositifs mobilisables

par/pour une personne en situation d'exclusion. L'outil créé permettra aux professionnels des secteurs sociaux et médicaux, aux bénévoles et aux personnes directement concernées d'avoir accès rapidement à une information fiable et géolocalisable. Des fiches pratiques concernant les démarches que peuvent effectuer les personnes viendront compléter cet outil.



**COORDINATION
D'ACTEURS &
PARTENARIATS**

FACILITER LE LIEN ENTRE LES ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION ET LES CPAM AINSI QUE LA CONNAISSANCE DES SERVICES QU'ELLES PROPOSENT

Depuis 2016, les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (PFIDASS) ont progressivement mis en place le service PFIDASS (Plateforme Départementale d'Intervention pour l'Accès aux Soins de Santé) visant à lutter contre le renoncement au soin des assurés sociaux. Ces services se sont tous d'abord déployés avec un repérage des situations de renoncement aux soins puis se sont ouverts sur l'externe. Alors que l'accompagnement proposé par les PFIDASS peut être précieux pour les personnes accompagnées dans le réseau de la Fédération, nous avons constaté que ce service était peu connu et peu mobilisé du fait notamment de son existence récente.

Afin de permettre aux personnes accompagnées dans son réseau de pouvoir bénéficier de l'accompagnement PFIDASS, la Fédération IdF a développé ses liens avec les différentes CPAM franciliennes pour permettre une meilleure connaissance du dispositif par les travailleur.se.s

et le signalement par les structures du réseau des situations de renoncement au soin. Toutes les CPAM ont ainsi été contactées, dans cinq départements des échanges se sont tenus entre les CPAM et la Fédération et trois réunions de présentation du dispositif à destination des adhérents de la Fédération : à Paris, dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne.

Les échanges entre la Fédération et les CPAM ont également permis de réfléchir aux outils à mettre en place pour faciliter le lien avec les adhérents et ainsi permettre de débloquer plus facilement les dossiers d'ouverture ou de renouvellement de droits des personnes accompagnées. A Paris, une réunion réunissant plus de 50 professionnel.le.s a également été organisée avec la CPAM afin de présenter la nouvelle Complémentaire Santé Solidaire et répondre aux différentes questions et difficultés des professionnel.le.s sur l'ouverture des droits des personnes.

PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION ADDICTION POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES CUMULANT DIFFICULTÉS SOCIALES ET D'ADDICTIONS

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et la délégation francilienne de la Fédération Addiction ont œuvré à décliner à l'échelle régionale le partenariat national entre les deux fédérations. Ce partenariat est précieux pour travailler ensemble, entre secteur de la lutte contre les exclusions et secteur de l'addictologie et de la réduction des risques à l'accompagnement des personnes cumulant des difficultés sociales avec des difficultés d'addictions.

En 2019, un groupe de travail ad hoc réunissant des adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et des adhérents de la délégation régionale de la Fédération addiction ainsi que les différents SIAO franciliens. Ce groupe de travail a permis de créer des liens entre secteurs et de produire un document de valorisation d'expériences partagées entre secteurs : « *Additions et précarité : constat et expériences partagées* », première pierre d'un travail commun sur le plus long terme.

Ce groupe de travail a également contribué à l'organisation d'une journée régionale « Addictions et précarité : accueillir, accompagner innover » le 3 octobre 2019. Lors de cette journée, plus de 150 professionnel.le.s du secteur de la lutte contre les exclusions, de l'addictologie et de la réduction des risques et de la santé mentale et personnes accompagnées se sont mobilisées. Au travers de tables rondes, d'ateliers et de partages d'expériences, toutes les participant.e.s ont croisé leurs regards et travaillé ensemble pour formuler des propositions à destination des professionnel.le.s, des Fédérations, des collectivités et des services de l'Etat pour construire des parcours d'accompagnement adaptés aux besoins, difficultés et souhaits des personnes.

Cette journée régionale a permis aux deux Fédérations de mieux appréhender les besoins de leurs adhérents et de construire un plan d'action commun à partir de l'année 2020.



RESPIRATIONS

La Fédération, en étroite partenariat avec Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards, a débuté le déploiement du programme Respirations en Ile-de-France. Ce projet d'innovation sociale à envergure nationale, en faveur des familles, des jeunes et des enfants sans domicile, porte sur la mise en place d'actions concrètes auprès des publics ciblés autour de deux grands axes :

- **Des projets de territoire d'investissement social par la culture artistique, scientifique et citoyenne** (le droit aux vacances, l'accès aux loisirs dans le temps périscolaire, la transformation des lieux d'hébergement en espace de culture...)
- **La professionnalisation des intervenant.e.s sociaux.ales et des acteurs culturels** (déploiement de formations...)



Le 26 novembre dernier a été organisée une matinée de lancement de ce programme, qui est notamment soutenu par la Ville de Paris, la soixantaine d'intervenants sociaux présents ont notamment pu échanger sur «*La culture dans l'accompagnement social des familles : un outil d'inclusion?*»



ENCOURAGER LES COOPÉRATIONS AVEC LES ACHETEURS PUBLICS ET PRIVÉS POUR DÉVELOPPER LES ACHATS SOCIO-RESPONSABLES ET LES PARTENARIATS AVEC LE SECTEUR IAE

En 2019, la Fédération IdF a poursuivi ses actions de promotion des partenariats entre les SIAE et les acheteurs publics ou les entreprises sur le volet « achats socialement responsables » (ASR). Ces démarches s'inscrivent dans le plan coordonné par l'inter-réseau francilien GRAFIE. Elle a coordonné les travaux de lancement du nouveau site de l'IAE et proposer un annuaire francilien des activités des SIAE. Ce projet a permis de construire une présentation plus attractive et plus détaillée de l'offre de services des SIAE d'Ile-de-France. La Fédération IdF a également accompagné ses adhérents dans le positionnement et la valorisation de leurs offres au sein de cette nouvelle « vitrine » de l'IAE.

En 2019, la Fédération IdF s'est aussi fortement impliquée dans les actions de la mission « Achats Socialement Responsables & IAE » du GRAFIE et a mobilisé ses adhérents sur ces opportunités de développement (rencontres d'affaires avec des acheteurs organisées avec la Région, la RATP, Maximilien, ...). Une partie des rencontres avec les acheteurs a concerné les « grands chantiers de travaux » en cours sur la Région. Ces événements ont permis de valoriser la diversité de l'offre de services proposée par les SIAE pour ce type d'opération (BTP, solutions de revalorisation des déchets de chantier, nettoyage des bases de vie, livraison de repas, médiation et activités auprès des riverains, ...). La Fédération IdF s'est également impliquée, en lien avec l'inter-réseau IAE, dans les travaux d'élaboration des stratégies « achats responsables et ESS » de la Région Ile-de-France et dans des opérations liées aux Jeux olympiques 2024 (« cahier d'impacts ESS 2024 »).

Elle a également poursuivi en 2019 ses actions de sensibilisation et d'accompagnement des acheteurs publics

et privés sur le développement de partenariats RSE avec les acteurs de l'IAE. Dans ce cadre, deux sessions de formation ont été organisées. Elles ont permis de toucher plus d'une quinzaine d'organismes (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises). L'AORIF est partenaire de ces actions. L'association régionale continue à développer un partenariat privilégié avec la filiale Gares et Connexions de la SNCF pour développer des projets en gares permettant de créer des opportunités d'emploi pour les personnes en grand difficulté.

Des actions complémentaires ont été animées par la Fédération IdF, tout au long de l'année, afin de travailler à la mise en réseau des SIAE, des acheteurs et des entreprises. La Fédération IdF a ainsi organisé, pour les acheteurs, des visites de structures afin de donner à voir concrètement les actions mises en place avec les personnes en insertion et pour faire mieux connaître certaines activités proposées par les SIAE (ateliers vélo, agriculture urbaine...). Plusieurs réunions ont été organisées en partenariat avec l'EPEC* Paris pour présenter l'offre de partenariat des SIAE à des entreprises de plusieurs secteurs (restauration, maintenance, collecte...). La Fédération IdF a, par ailleurs, proposé plusieurs actions d'accompagnement aux SIAE pour développer des partenariats RSE sur le volet « mécénat » (collecte de fonds, bénévolat de compétences, ...).

Au regard du contexte et des besoins exprimés par le secteur, ces actions de soutien aux structures engagées récemment sur le mécénat et mises en œuvre depuis quelques années sur le volet « achats socialement responsables », ont vocation à être amplifiées au niveau de l'association régionale.

MISSION RÉGIONALE « PASSERELLE SIAE-ENTREPRISES »

La mission régionale « Passerelle SIAE-entreprises » du Grafie est portée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF. Elle soutient les 400 SIAE franciliennes dans la mise en œuvre de parcours d'accès à l'emploi des salariés en insertion, à travers l'accompagnement de collaborations avec des entreprises.

Elle vise un double objectif :

- Répondre au plus juste aux besoins de recrutement des employeurs franciliens
- Favoriser l'accès à des emplois pérennes pour les personnes en fin de parcours d'insertion

Elle se décline autour des axes suivants :

- **La communication auprès des employeurs sur le potentiel de candidats de l'IAE et la mise en place de collaborations avec des entreprises, réseaux, branches professionnelles sur des opérations de recrutements.**

Sur 2019, de nombreuses rencontres et actions ont été organisées tout au long de l'année, sur différents secteurs d'activité (transport, déménagement, restauration, maintenance, collecte de déchets et nettoyage, ...), entre SIAE et entreprises, pour amorcer des collaborations sur l'emploi :

- ▶ Mobilisation des SIAE sur des visites d'entreprises en lien avec la Chambres des métiers et artisanat des Hauts de Seine
- ▶ Organisation d'informations collectives sur le secteur des transports et de la logistique pour les salariés en insertion avec GEL groupe et l'AFT. L'entreprise SAVAC est également venue présenter ses opportunités de recrutement aux salariés d'insertion intéressés par le secteur.
- ▶ Partenariat avec la CPME Paris IDF sur des actions de jobdating sur les métiers de l'aide à la personne.
- ▶ Visite du groupement d'employeurs de Rungis pour les SIAE...
- **La formation « Développer des partenariats SIAE & employeurs pour de l'accès à l'emploi » pour les SIAE souhaitant développer leurs compétences et innover sur la thématique tout en constituant un réseau engagé sur le sujet**

- **La promotion des initiatives des SIAE pour mieux coopérer avec les employeurs, et pour favoriser les échanges entre les acteurs de l'insertion et les entreprises en faveur d'un recrutement plus inclusif.**

- ▶ Une réunion entre SIAE et l'association CAP 92, qui fédère un réseau d'entreprises des Hauts de Seine sur le secteur des services à la personne, a eu lieu pour échanger sur leurs pratiques, modes d'approche des entreprises, freins et solutions à envisager pour faciliter les collaborations.
- ▶ Une rencontre « Mieux recruter sur les métiers des espaces verts » avec l'appui de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) a été organisée. Une quinzaine de SIAE ont pu échanger avec des entreprises du secteur sur leur offre de service afin d'aider les entreprises d'espaces verts dans leur problématique de recrutement. Une difficulté constante à laquelle fait face le secteur. Une dizaine de salariés d'insertion en fin de parcours ont été recrutés à l'issue de l'opération.

- **L'accompagnement de partenariats structurants avec des employeurs, pour mettre en lien les SIAE franciliennes avec des opportunités d'accès à l'emploi pour leurs salariés** (présentations métier, visites de sites, jobdating, ...).

En 2019, l'accent a été mis sur le déploiement d'un partenariat innovant et structurant avec le Groupe Bertrand. Avec plus de 350 établissements, principalement franciliens, ce groupe de restauration est en recrutement constant. 17 SIAE ont été mobilisées sur différentes actions organisées pour répondre aux besoins de recrutement du groupe :

- ▶ **Trois visites d'établissements** ont été organisées en lien avec les RH du groupe pour permettre la rencontre entre SIAE et directeurs d'établissements.
- ▶ **Une visite de la Coop Mijotée (SIAE)** a eu lieu pour continuer à sensibiliser l'équipe RH du groupe Bertrand
- ▶ **Une réunion d'information collective et session de pré-recrutement** ont eu lieu avec les salariés en insertion, nombreux à être intéressés par les postes à pourvoir de **commis de salle ou commis de cuisine**.

Ces différentes actions ont favorisé la mise en relation et le recrutement de salariés en fin de parcours d'insertion ou encore la réalisation de PMSMP au sein du Groupe.



LE LANCEMENT DE DYNAMO FRANCE

L'année 2019 a vu le lancement public de l'association Dynamo France, plateforme française du réseau international de travailleurs de rue Dynamo International.

Initié par le CNLAPS et repris par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France le portage de cette association ambitionne de fédérer les acteurs du secteur AHI et de l'aide sociale à l'enfance intervenant auprès d'enfants et d'adultes en situation de rue, dans une démarche d'aller vers.

Réunissant des professionnels issus des associations Aurore, Charonne-Oppelia, Action Jeunesse Pessac, Atmosphère de rue ou participant à titre individuel, le groupe pilote coordonné par la Fédération IdF a organisé, le 21 février la journée inaugurale de l'association. 115 professionnels de 17 départements ont participé aux échanges portant sur l'éthique de l'accompagnement en rue.

Les participants ont salué ce premier temps de rencontre et d'échange de pratiques et affirmé leur souhait de participer à de nouveaux échanges sur un format similaire. Tirant les enseignements de cette première rencontre, le groupe pilote de Dynamo France a souhaité formaliser un format d'échange intitulé « J'ai mal à ma rue » dont la première échéance s'est déroulée le 23 septembre 2019 autour de la thématique « *Comment repenser la place des personnes accompagnées* ».

L'année 2020 sera marquée par la participation à la troisième édition du Forum international Paroles de Rue, où Dynamo France portera la contribution des travailleurs de rue de l'hexagone.



COORDINATION DES BAGAGERIES

Dans le cadre de notre mission «Précarité Paris», nous animons des réunions de coordination des bagageries deux fois par an avec la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de Paris (DASES). Les échanges s'organisent autour des sujets de préoccupation des associations concernées.

De ce fait, les 5 rencontres qui ont eu lieu depuis l'automne 2017 ont abordé des thèmes très variés : la place des bagageries dans les dispositifs de la veille sociale ; la participation du public au fonctionnement et à la gouvernance ; le recrutement et la formation des bénévoles ; l'accueil des femmes et des familles dans les bagageries ; la répartition, les modalités et outils de gestion des casiers.

La participation des bagageries à ces temps formels reste toujours forte, confirmant **une même envie de se regrouper, de partager expériences et bonnes pratiques**, de s'entraider avec l'appui de la DASES et de la FAS IdF. Notre mission favorise en effet la co-construction d'outils, de données et d'analyses. Elle révèle les points facilitateurs (les aides aux investissements et au loyer par exemple) ou bloquants (notamment la difficulté d'accéder au foncier dans Paris intra-muros). Elle permet de mieux inscrire l'offre et les spécificités de ces « lieux de stockage, espaces d'accueil et de lien social » dans le secteur de l'AHI – Accueil, Hébergement, Insertion. Par ailleurs, notre expertise s'enrichit de ces débats et initiatives.

La dynamique engendrée par ce travail en réseau se traduit aussi par **l'accompagnement des porteurs de projet et l'implication dans des événements publics**. D'une part, deux nouvelles bagageries ont ouvert leurs portes dans les 7e et 19e arrondissements tandis qu'une dixième association s'est constituée l'été dernier autour du projet prévu dans le 14e. D'autre part, les parisiens ont pu venir dialoguer avec les bagageries lors des journées bilan du Pacte parisien de Lutte contre la grande exclusion (stands thématiques en 2018 et 2019) ou lors d'une soirée « Viens t'inspirer » à la Fabrique de la solidarité (novembre 2019).

Les bagageries parisiennes font aujourd'hui preuve d'une capacité d'agir, d'un savoir-faire et d'une générosité avec près de 450 casiers proposés, plus de 700 personnes accueillies par an et environ 450 bénévoles mobilisés sur les 4 saisons (9 structures ouvertes). **Elles ont d'ailleurs déjà fixé et investi leur objectif 2020** : valoriser ensemble l'activité de leurs structures et mieux faire connaître leur réseau d'acteurs, véritable maillon de la veille sociale !

DASES Direction de l'Action sociale,
de l'Enfance et de la Santé
PARIS SOLIDAIRE

**PERSPECTIVES
2020**

Nous souhaitons pour l'année 2020 améliorer notre engagement et renforcer notre mobilisation pour les personnes les plus faibles et les plus fragiles de notre société, et accompagner les acteurs dans leurs dynamiques et leurs expertises. L'un des enjeux en Île de France est de garantir la solidarité interdépartementale mais également nationale afin que les questions liées au logement et à l'hébergement des personnes en situation de précarité soient traitées de façon équilibrée sur l'ensemble de la Région.

La Fédération IdF s'est investie dans les travaux de mise en œuvre de la **stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**. Et compte prolonger son investissement.

Renforcer nos engagements auprès des personnes

Nous avons veillé et avons maintenu une vigilance sur l'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de l'hébergement en 2019. Nous veillerons encore davantage à ce qu'elles soient mises en œuvre.

La situation administrative de certaines personnes et ou la grande précarité dans laquelle se trouvent des personnes ne peuvent et ne doivent pas être des prétextes pour loger dans des conditions précaires des femmes, des hommes et des enfants dans le dispositif d'hébergement.

Depuis de nombreuses années, les personnes accompagnées, qui sont membres de notre Conseil d'Administration, nous alertent et dénoncent des dispositifs d'hébergement qui les installent dans des hébergements provisoires et précaires.

Ils nous rappellent l'importance d'avoir un « chez soi », de ne plus être obligé de déménager à chaque changement de situation. Ils aspirent à sortir des parcours en escalier. Aussi, la Fédération IdF réaffirme son engagement dans la **mise en œuvre** de la politique **du Logement d'Abord**. A cet effet, elle poursuivra son action de plaider auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, notamment dans le cadre du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, ou dans l'accompagnement du réseau.

La saturation des parcs d'hébergement et de logement ne permet pas la fluidité positive des dispositifs. La Fédération se mobilise avec l'ensemble des acteurs et des partenaires pour défendre les conditions de réussite de cette politique, dans le contexte difficile de l'accès au logement en Ile-de-France, et de veiller à ce que personne ne soit laissé sur le côté.

Le non-recours à l'hébergement, lié au manque criant de solutions pour les isolé.e.s notamment, devient bien trop fréquent et ne nous permet plus d'utiliser l'indicateur Demande Non pourvue (DNP) pour évaluer le nombre de personnes qui restent en situation de rue.

La Fédération IdF s'investira dans l'organisation de la Nuit de la solidarité à Paris. Aussi, dans le cadre de l'OFPRUH, en lien avec la DRHIL, les SIAO et les équipes de maraudes, nous organiserons une seconde Nuit des Maraudeurs sur les autres départements franciliens. Ces travaux nous permettent de mieux apprécier la typologie des ménages en situation de rue.

Défendre le droit à l'hébergement des primo-arrivants

Malgré les nombreuses places d'hébergement de « Centres d'hébergement d'urgence Migrants » ou CHUM qui se sont convertis en HUDA et CPH pour accueillir les primo-arrivants, des campements se forment régulièrement dans le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis.

La permanence de ces campements est d'une part, due à l'insuffisance des solutions d'hébergement pour les personnes primo-arrivantes et d'autre part, à l'absence de solution d'hébergement continue pour les personnes qui ne relèveraient pas d'un hébergement pour demandeurs d'asile. La Fédération IdF poursuivra ses échanges avec les autorités afin que la question des **personnes migrantes** soit traitée de **manière mieux anticipée**, dans des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes, en garantissant le principe de continuité de l'accueil avec une meilleure fluidité des dispositifs dans le respect du droit des personnes. La Fédération IdF poursuivra ses actions d'accompagnement des intervenants sociaux par les formations sur le droit des étrangers mises en place avec un financement de l'OPCO Santé.

Promouvoir l'accès aux droits

La Fédération IdF s'inscrivant dans la démarche de « pouvoir d'agir » des personnes organisera la promotion du manuel **« droits et obligations des personnes hébergées en établissement relevant de la Loi 2002.2 » pour les personnes hébergées**. Ce fascicule, facilement appropriable, sera également diffusé auprès des bénévoles de nos adhérents.

Elle poursuivra sa mobilisation afin que la **domiciliation** de toutes les personnes sans domicile stable soit effective, en participant aux travaux de renouvellement des schémas départementaux de la domiciliation et à leur coordination à l'échelle régionale.

La santé des personnes en précarité est l'un de nos axes fort, en effet nous souhaitons renforcer nos réflexions et nos actions sur cet enjeu important. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France poursuivra son cycle de formation **précarité/vieillesse** afin que les intervenants sociaux soient mieux outillés. Nous envisageons la rédaction d'un guide pratique. La fédération poursuivra son lobbying auprès de l'ARS afin que chacun, quelle que soit sa situation administrative, puisse bénéficier de soins.

Les activités culture, sports, apprentissages scientifiques et loisirs sont reconnues par tous comme étant de véritables outils de l'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire. En 2020, nous poursuivrons le déploiement du programme Respirations avec nos adhérents et en lien avec nos partenaires Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards.

Soutenir l'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi

Nous poursuivrons notre mobilisation en faveur du **développement de l'offre d'insertion** par l'activité économique (IAE) notamment auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, en sollicitant les collectivités territoriales et les acteurs économiques (Société du Grand Paris, SNCF, RATP, PME IDF...) et nous renforcerons nos actions d'accompagnement et de soutien aux expérimentations auprès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique.

La Fédération continuera de s'investir dans le champ de la médiation active en développant l'expérimentation **SEVE** (SIAE et entreprises vers l'emploi) destinée à positionner, sur leur territoire, les structures de l'insertion par l'activité économique comme de véritables médiatrices auprès des entreprises pour favoriser l'emploi durable des salariés en insertion. La Fédération poursuit également son accompagnement aux structures d'insertion par l'activité économique pour accompagner vers l'emploi les personnes bénéficiaires d'une protection internationale, de plus en plus nombreuses parmi les salariés en insertion.

Favoriser le décroisement

En poursuivant notre logique de décroisement des politiques publiques, nous soutenons le dispositif Convergence, et par ailleurs le développement de l'association Dynamo France dont l'objectif est de rassembler et mettre en réseau **les acteurs français du travail de rue** qui agissent sur le terrain auprès de différentes populations travaillant et/ou vivant dans la rue (enfants, jeunes, adultes).

Dans cette même optique, grâce au soutien de la fondation Sanofi Espoir et en partenariat avec l'association Solinum, nous soutiendrons le développement de l'outil **Soliguide** dont l'objectif est de faciliter le repérage et l'accès aux principaux dispositifs supports d'insertion globale.

Développer une mission de lutte contre les discriminations

L'étude relative à « l'Accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans le secteur AHI », menée en 2019, a contribué à une réflexion visant à réinterroger les pratiques du travail social et l'accompagnement des personnes au sein de nos structures. Pour inscrire cet élan de questionnement des pratiques dans des perspectives et des champs plus larges, la Fédération IdF développe une mission de Lutte contre les discriminations. Cette mission se poursuivra et permettra d'appréhender avec un nouveau paradigme la diversité des publics accueillis et de proposer des outils à nos adhérent.es.

Impulser et participer à des temps d'échanges et de concertation

Le lobbying soutenu que nous menons depuis de nombreuses années, nous a permis de participer à la **Préfecture de Région** à des temps de **rencontres régulières** afin d'aborder différents sujets inhérents à nos préoccupations. Nous poursuivrons les enrichissantes rencontres, à destination des adhérents, que nous organisons, seul ou en inter-réseaux, avec la DRIHL et la DIRECCTE.

Accompagner les adhérents et les territoires

Depuis plus de 5 ans, les prêts de locaux vides de ministères, APHP, Ville de Paris..., ont permis de développer un parc d'hébergement supplémentaire afin d'accueillir les personnes en situation d'exclusion. Aujourd'hui, nous constatons la difficulté à renouveler le parc intercalaire, et/ou de trouver des sites pérennes afin de maintenir la capacité d'accueil. La Fédération s'implique dans le groupe de travail réuni au sein de l'**AFFIL**, afin d'élaborer à un cahier des charges de l'habitat intercalaire et pour favoriser l'implication de nouveaux bailleurs.

Nous veillerons à ce que les questions liées à la précarité soient traitées sur l'ensemble du territoire de l'Ile de France. Nous poursuivrons nos actions coordonnées auprès des autorités préfectorales et en direction des élus locaux afin de faciliter l'implantation de projets dignes et adaptés.

La mission « Précarité Paris » de la Fédération IdF continuera à développer les réseaux de solidarité dans les arrondissements, au bénéfice des personnes en situation de rue et avec l'ensemble des partenaires élus, institutions, professionnels et bénévoles. Elle envisage de développer des réseaux d'échange thématiques à l'échelle parisienne, à l'image du travail déjà engagé avec les acteurs de la domiciliation.

Nous poursuivrons notre partenariat avec Gares & Connexions tant sur l'intervention sociale en gare que sur la création d'activité économique en direction des plus précaires.

S'agissant de nos adhérents et des publics accueillis, nous resterons mobilisés sur la question **des financements**. La fédération défendra des financements subvention/dotation permettant d'assurer un accueil digne, tant dans la qualité de l'hébergement que dans les prestations proposées (repas...), elle sera également vigilante à ce que chaque personne puisse bénéficier d'un accompagnement social global adapté.

Cette perspective de 2020 ne peut pas laisser sous silence la crise sanitaire inédite qui a de fait repriorisé nos actions et nos modalités d'intervention, mais toujours dans le respect du cadre de nos engagements.

Notre engagement auprès aussi bien de nos adhérents que des personnes accompagnées pendant cette période de crise sanitaire nous a conduit à mener des actions de soutien, de logistique de mobilisation que nous développerons dans le Rapport d'activité et dans le Rapport Moral de l'année 2020.

Nous pouvons d'ores et déjà dire que nous veillerons très attentivement : au suivi et au maintien des équipes mobiles sanitaires, à la préparation de la fin de l'état d'urgence sanitaire et hivernale, à la fluidité pour la sortie des personnes des différents dispositifs vers le logement.

Nous serons vigilants à la qualité des réponses qui nous seront proposées sur ces différents sujets

VIE FÉDÉRALE

VIE DES INSTANCES

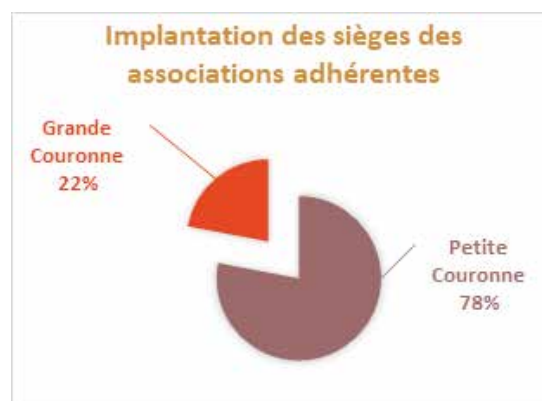
En 2019, le conseil d'administration s'est réuni 7 fois et le bureau 4 fois pour préparer les décisions du conseil d'administration puis les mettre en œuvre.

Les membres du bureau ont assuré des mandats individualisés tels que représentations extérieures, présidence d'une commission, référence d'un secteur particulier.

Certains participent à des réunions organisées par la fédération ou sont intervenus dans des congrès ou des journées d'études.

LES ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2019, la Fédération IdF compte 159 organismes/associations et 433 activités/établissements/services adhérents.



LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION IDF

Bureau régional 2019-2020

Arthur ANANE
Président

Patrick ROUYER
Vice-Président | HUL

Martine THEAUDIERE
Vice-Présidente | HUL

Jean-Paul CARCELES
Vice-Président | IAE

Rachid OUARTI
Vice-Président | IAE

Maritsa ANASTASIOU
Vice-Président | Migrants

Djamel CHERIDI
Vice-Président | Migrants

François MORILLON
Vice-Président | Migrants

Sébastien FRUTIEAUX
Vice-Président | Vie Fédérale

Bruno MOREL
Vice-Président | Vie Fédérale

Christophe PIEDRA
Secrétaire

Patrice FLEURY
Secrétaire adjoint

Véronique GOUPY
Trésorière

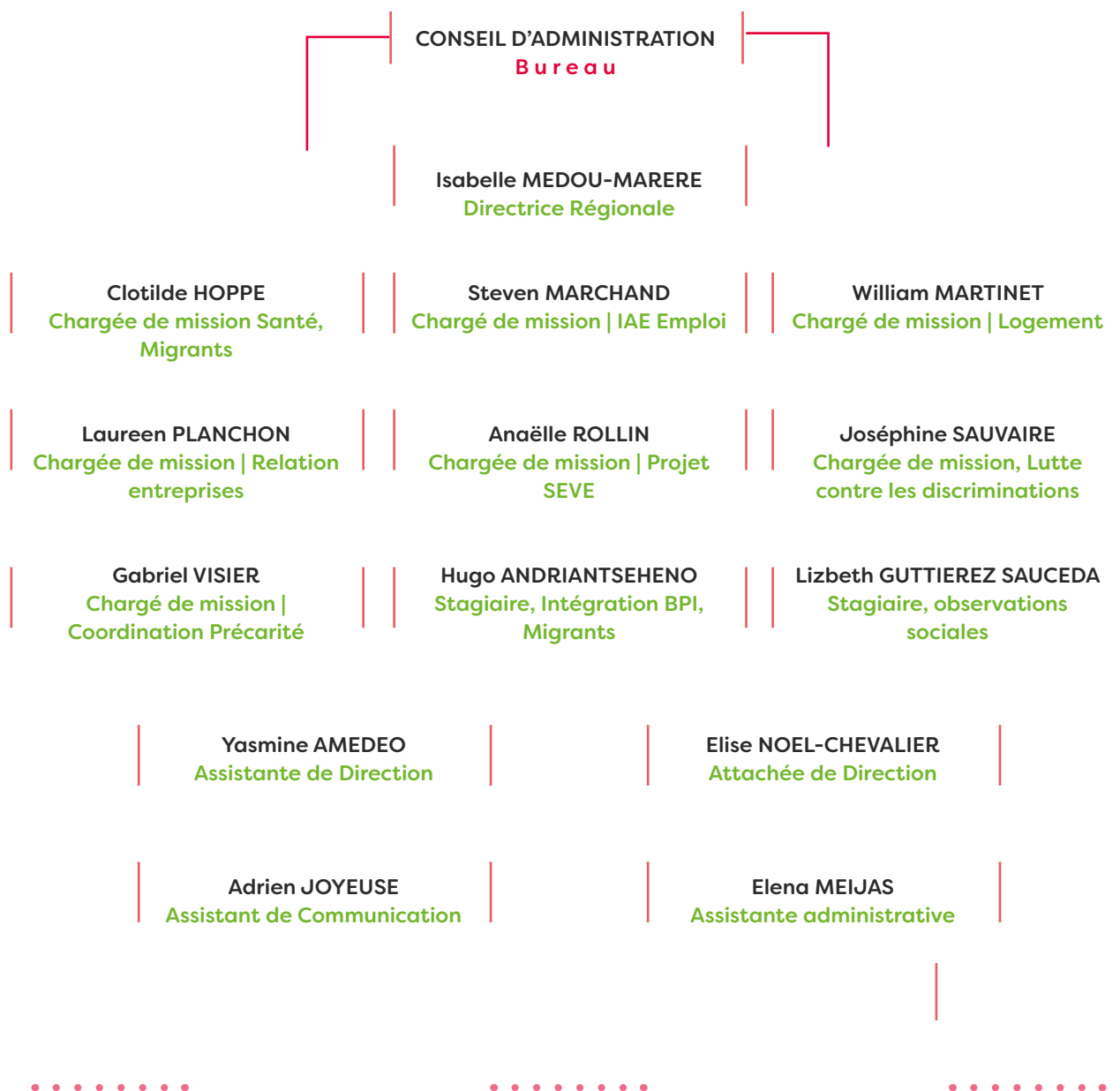
Jean-Jacques MERLIN
Trésorier adjoint

Patricia LEGER
Membre du Bureau

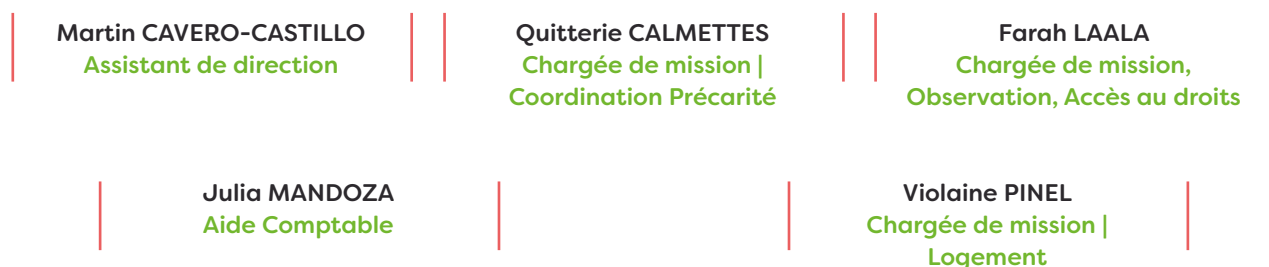
Conseil d'Administration 2019-2020

| | | | |
|---|--|--|--|
| Arthur ANANE La Rose des Vents (77) | Jean-Paul CARCELES La Mandragore (78) | Véronique GOUPY ESPEREM (75-94) | François MORILLON Aurore (75) |
| Maritsa ANASTASIOU ACSC (IDF) | Djamel CHERIDI Aurore (IDF) | Géraldine BLIN ARS 95 (95) | Christophe PIEDRA Fondation Armée du Salut (75) |
| Jean-Jacques MERLIN Interlogement 93 (93) | Patrick ROUYER ESPERER (95) | Romain GUILLONNET L'HED (75) | Albert KADIO CRPA IdF (IdF) |
| Rachid OUARTI ACR (78) | Patrice FLEURY Garances (93) | Eric PATERNI VIA Habitat (77) | Anne-Marie THOLI Emmaüs Défi (75) |
| Loïc COURTEILLE La Canopée GCSMS (92) | Patricia LEGER ADN 93 (93) | Gilles WALQUENART Aurore (95) | Sébastien FRUTIEAUX Dignité (75) |
| Bruno MOREL Emmaüs Solidarité (IdF) | Guillaume BRUGIDOU ALFI (IdF) | Gilles PETIT-GATS CASP (IdF) | Martine THEAUDIERE C2DI 93 (93) |
| Léa BOUCHARD Association Nationale le Refuge (IdF) | | | |

L'ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION IDF



>> Ont également contribué à l'activité de la Fédération IDF en 2019 ...



LES REPRÉSENTANTS

DES RESPONSABLES (ADMINISTRATEURS ET SALARIÉS) SONT MANDATÉS POUR REPRÉSENTER LA FÉDÉRATION ET SES ADHÉRENTS ET PRÉSENTER LEURS POSITIONS AUPRÈS :

| |
|---|
| de l'Agence Régionale de Santé |
| de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie |
| du Comité de pilotage du Pacte Parisien de lutte contre la Grande Exclusion |
| du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Ile-de-France |
| du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement |
| du Comité Régional d'Orientation et d'Animation de l'IAE |
| du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies |
| du Collectif Alerte Ile-de-France |
| du Conseil Départemental de l'Insertion de Paris |
| des Comités Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) |
| du Comité ARSIE (Aide Régionale aux Structures de l'Insertion par l'Economique) |
| du Conseil Consultatif des Solidarités de Paris |
| des Groupes sur les schémas départementaux de la domiciliation |
| du Groupe Sortants de Prison de la Ville de Paris |
| du Groupe des Acteurs de l'Aide Alimentaire à Paris |
| du Comité de Pilotage Régional du dispositif d'intermédiation locative Solibail |
| de la Conférence Régionale des Services Intégrées d'Accueil et d'Orientation |
| des Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions au niveau départemental |
| du Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées des différents départements franciliens |
| des Commissions " Accords Collectifs " Départementaux |
| COMED (Commissions DALO) |
| du Comité Régional de suivi DALO |

PAR AILLEURS, LA FÉDÉRATION IDF PARTICIPE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

| |
|--|
| du GIP Samu Social (Groupement d'intérêts Public) |
| de la CRESS IDF |
| du GRAFIE (Groupement Régional Franciliens des Acteurs de l'Insertion par l'Economique) |
| de Droit de Cité Habitat |
| de l'AFFIL - Vice-Présidence (Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement) |
| de l'ATELIER (Centre de Ressources Régional de l'Economie Sociale et Solidaire) |
| de l'OFPRUH - Co-Présidence |
| Dynamo |
| ... |

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les commissions sont des lieux de rencontre privilégiés de tous les acteurs de l'association régionale. Ils sont le relais du Bureau, préparant et prolongeant ses travaux, mandatés et contrôlés par lui. Leur création ou reconduction fait l'objet, chaque année, d'une décision du conseil d'administration.

Une commission régionale est un ensemble restreint de personnes compétentes dans un domaine, acceptant de s'engager dans une recherche, une action sur l'un des thèmes relevant du domaine d'intervention de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Elles sont présidées et animées par un membre du conseil d'administration ou par une personne qualifiée désignée par le bureau.

Elles peuvent notamment créer des groupes, ponctuels ou permanents, dont elles déclenchent, suivent, synthétisent et évaluent les travaux.

COMMISSION VIE FÉDÉRALE

Objectifs

Elaboration du nouveau projet stratégique de la Fédération IdF, réforme des statuts

Public

Administrateurs

COMMISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET FORMATION

Objectifs

Elaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques d'insertion par l'activité économique et la formation

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Co-Présidence

Jean-Paul CARCELES et Rachid OUARTI

Chargé de mission référent

Steven MARCHAND

Périodicité

Environ 4 fois par an

Public

Administrateurs, Référents IAE départementaux, Adhérents

Thématique abordées : Offre de parcours IAE et besoins des publics, stratégie régionale IAE IDF et animation au niveau territorial, Modèles économiques des SIAE, développement économique, partenariats avec les employeurs et accès à l'emploi, Formation des publics en insertion

COMMISSION HÉBERGEMENT | URGENCE | LOGEMENT

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques de l'hébergement et du logement

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Présidence

Martine THÉAUDIÈRE

Chargé de mission référent

William MARTINET

Périodicité

Environ 4 fois par an

Public

Administrateurs, Délégués Départementaux, Adhérents

Thématiques abordées :

Accueil inconditionnel et droit à l'hébergement, Logement d'abord, dispositif d'accueil des personnes migrantes, tarification CHRS, période hivernale, résidences sociales

GRUPE DE TRAVAIL MIGRANTS

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques relatives aux personnes migrantes

Lieu d'information et d'échanges : Remontées des territoires et information régionales

Administrateurs référents

Maritsa ANASTASIOU et Bruno MOREL

Chargée de mission référente

Clotilde HOPPE

Périodicité

Environ 4 fois par an

Public

Administrateurs, Délégués Départementaux, Adhérents

Thématiques abordées

Évolutions nationales et franciliennes des dispositifs de premier accueil des personnes relevant de l'asile, évolutions nationales et franciliennes des dispositifs d'hébergement des personnes relevant de l'asile, intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, droit à l'hébergement des personnes étrangères

GRUPE DE TRAVAIL SANTÉ

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques de la santé

Lieu d'information et d'échanges : Remontées des territoires et information régionales

Présidence

Sophie LASCOMBE

Chargée de mission référente

Clotilde HOPPE

Périodicité

Environ 4 fois par an

Public

Administrateurs, Délégués Départementaux, Adhérents, Partenaires (centres de santé, APHP, Samusocial de Paris)

Thématiques abordées

Vieillesse et précarité, Addictions et précarité, Suivi des projets territoriaux de santé mentale, Accès aux droits en santé, Santé des personnes migrantes, Stratégie pauvreté

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE PARIS



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

François MORILLON

Aurore

06 47 83 68 32

f.morillon@aurore.asso.fr

RÉFÉRENT POUR L'IAE

Cédric HERVE

Fondation Armée du Salut

06 17 20 32 68

cedric.herve@travail-partage.org

RÉFÉRENTE POUR LE LOGEMENT

Annie DEROBERT MAZURE

ESPEREM

01 44 93 81 71

annie.derobert-mazure@

esperem.org

RÉFÉRENTES DALO

Stéphanie DONATI

ACSC

Stephanie.DONATI@acsc.asso.fr

Blandine ETIENNE

Esperem

blandine.etienne@esperem.org

Gladys LHEUREUX

Emmaüs Solidarité

glheureux@emmaus.asso.fr

Isabelle HOFFMANN

Fondation Armée du Salut

ihoffmann@armedusalut.fr

74 associations et 179 établissements
intervenant dans différents domaines

Délégation départementale de Seine-et-Marne



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

HÉBERGEMENT - URGENCE -
LOGEMENT

Eric PATERNI
Directeur

Via Habitat

01 72 17 21 10

e-paterni@viahabitat.org

10 associations et 21 établissements
intervenant dans différents domaines

RÉFÉRENT POUR L'IAE

Steven MARCHAND

Fédération Ile-de-France

Délégation départementale des Yvelines



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean-Paul CARCELES
Président

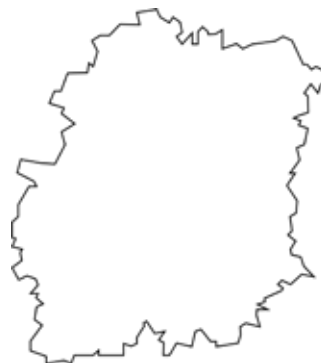
La Mandragore

01 39 19 80 03

carceles-jpc@orange.fr

8 associations et 30 établissements
intervenant dans différents domaines

Délégation départementale de l'Essonne



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Joseph INGARIOLA
Directeur

Les Potagers du Marcoussis

01 64 49 52 80

j.ingargiola@pdm91.fr

8 associations et 36 établissements
intervenant dans différents domaines



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Loïc COURTEILLE
Directeur
La Canopée
01 47 88 84 65
direction@la-canopee.org

RÉFÉRENT IAE

Carole LACOUR
ARPEIJE
01 41 90 65 80
carole.lacour@arpeije.fr

RÉFÉRENTES DALO

Emmanuelle HUTHWOHL et Mathilde SACHET

Fondation Armée du Salut – CHRS
L'Amirale Gogibus

EHUTHWOHL@arneedusalut.fr /
msachet@arneedusalut.fr

Isabelle CLANET

Association Saint-Raphaël

i.clanet@association-saint-raphael.com

Anne-Catherine BEINSTEINER

CHRS Auxilia

adjdirection.chrs-auxilia@orange.fr

Virginie MIECRET

La Canopée

cds.perspective@la-canopee.org

15 associations et 46 établissements
intervenant dans différents domaines

Délégation départementale de
la Seine-Saint-Denis



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean-Jacques MERLIN
Interlogement 93
jean-jacques.merlin@
interlogement93.net

RÉFÉRENTS POUR L'IAE

Lamri GUENOUCHE
AURORE Jardin biologique du
Pont blanc
01 43 85 69 66
l.guenouche@auore.asso.fr

Benjamin MASURE
Taf et Maffé
06 33 08 56 57
appui.bm@hotmail.fr

26 associations et 64 établissements
intervenant dans différents domaines

Délégation départementale du
Val-de-Marne



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Edwin FEUTEUN
Approche
01 48 83 13 67
edwin@association-approche.com.fr

9 associations et 27 établissements
intervenant dans différents domaines

Délégation départementale du Val-d'Oise



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Rachid OUARTI
ACR - Equalis
01 39 72 97 52
rouarti@acr.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gilles WALQUENART
Aurore
01 30 25 89 87
g.walquenart@aurore.asso.fr

9 associations et 30 établissements intervenant
dans différents domaines

GLOSSAIRE

A

| | |
|----------------|---|
| AAH | Allocation aux A dultes H andicapés |
| ACD | Accords C ollectifs D épartementaux |
| ACI | Atelier et C hantier d' I nsertion |
| AFPA | Association pour la F ormation P rofessionnelle des A dultes |
| AGEFIPH | Association de G estion du F onds pour l' I nsertion professionnelle des P ersonnes H andicapées |
| AFFIL | Association F rancilienne pour F avoriser l' I nsertion par le L ogement |
| AHI | Accueil H ébergement I nsertion |
| AI | Association I ntermédiaire |
| ALF | Allocation de L ogement à Caractère F amilial |
| ALUR | Accès au L ogement et U rbanisme R énové |
| AMAP | Association pour le M aintien d'une A griculture P aysanne |
| AMIF | Association des M aires d' I le-de- F rance |
| AORIF | Association des O rganismes HLM de la R égion I le-de- F rance |
| ARENE | Agence R égionale de l' E nvironnement et des N ouvelles E nergies |
| ARS | Agence R égionale de S anté |
| ARSIE | Aide R égionale aux S tructures d' I nsertion par l' E conomie |
| ASE | Aide S ociale à l' E nfance |
| ASG | Accompagnement S ocial G lobal |
| ASLL | Accompagnement S ocial L ié au L ogement |
| ASS | Allocation S pécifique de S olidarité |
| AVA | Adaptation à la V ie A ctive |
| AVISE | Agence de V alorisation des I nitiatives S ocio- E conomiques |

B

| | |
|------------|--|
| BOP | Budget O pérationnel de P rogramme |
|------------|--|

C

| | |
|--------------|--|
| CADA | Centre d' A ccueil pour D emandeur d' A sile |
| CASVP | Centre d' A ction S ociale de la V ille de P aris |
| CCAS | Centre C ommunal d' A ction S ociale |
| CCRPA | Conseil C onsultatif R égional des P ersonnes A ccueillies |
| CDD | Contrat à D urée D éterminée |
| CDI | Contrat à D urée I ndéterminée |
| CDIAE | Comité D épartemental de l' I nsertion par l' A ctivité E conomique |
| CDVA | Conseil de D éveloppement V ie A ssociative |
| CESER | Conseil E conomique et S ocial de la R égion I le-de- F rance |
| CHRS | Centre d' H ébergement et de R éinsertion S ociale |
| CHU | Centre d' H ébergement d' U rgence |
| CHUM | Centres d' H ébergement d' U rgence pour M igrant |
| CIAS | Centre I ntercommunal d' A ction S ociale |
| CIL | Comité I nterprofessionnel du L ogement |
| CJDES | Centre des J eunes D irigeants et acteurs de l' E conomie S ociale |
| CNIAE | Conseil N ational de l' I nsertion par l' A ctivité E conomique |
| CNLRQ | Comité N ational de L iaison des R égies de Q artier |

| | |
|------------------|--|
| COORACE | Fédération des C omités et O rganismes d' A ides aux C hômeurs par l' E mploi |
| COROA-IAE | Comité R égional d' O rientation et d' A nimation de l' IAE |
| CPH | Centre P rovisoire d' H ébergement |
| CRHH | Comité R égional de l' H abitat et de l' H ébergement |
| CRIF | Conseil R égional d'Ile-de- F rance |
| CRSA | Conférence R égionale de la S anté et de l' A utonomie |

D

| | |
|-----------------|--|
| DAHO | Droit A l' H ébergement O pposable |
| DALO | Droit Au L ogement O pposable |
| DASES | Direction de l' A ction S ociale de l' E nfance et de la S anté |
| DGCS | Direction G énérale de la C ohésion S ociale |
| DIHAL | Direction I nterministérielle de l' H ébergement et de l' A ccès au L ogement |
| DIRECCTE | Direction R égionale de l' E ntreprise, de la C oncurrence, de la C onsumation, du T ravail et de l' E mploi |
| DLA | Dispositif L ocal d' A ccompagnement |
| DNO | Directive N ationale d' O rientation |
| DRIHL | Direction R égionale et I nterdépartementale de l' H ébergement et du L ogement |
| DRJSCS | Direction R égionale de la J eunesse, des S ports et de la C ohésion S ociale |

E

| | |
|--------------|--|
| EDI | Espace D ynamique I nsertion |
| EI | Entreprise d' I nsertion |
| ENC | Etude N ationale des C oûts |
| EPCI | Etablissement P ublic de C oopération I ntercommunal |
| ESI | Espace S olidarité I nsertion |
| ESS | Economie S ociale S olidaire |
| ETAIE | Encadrant T echnique des A ctivités d' I nsertion par l' E conomique |
| ETP | Equivalent T emps P lein |
| ETTI | Entreprise de T ravail T emporaire d' I nsertion |

F

| | |
|---------------|---|
| FAPIL | Fédération des A ssociations pour la P romotion et l' I nsertion par le L ogement |
| FEI | Fédération des E ntreprises d' I nsertion |
| FJT | Foyer de J eunes T ravailleurs |
| FLE | Français L angues E trangères |
| FNAVDL | Fonds N ational d' A ccompagnement V ers et D ans le L ogement |
| FRDVA | Fonds R égional de D éveloppement à la V ie A ssociative |
| FSL | Fonds de S olidarité du L ogement |
| FSE | Fonds S ocial E uropéen |

G

| | |
|---------------|--|
| GAN | Groupe d' A ppui N ational |
| GHAM | Groupes H omogènes d' A ctivités et de M issions |
| GIP | Groupement d' I ntérêt P ublic |
| GRAFIE | Groupement des A cteurs F ranciliens de l' I nsertion par l' E conomique |

H

- HAS** ———— **H**aute **A**utorité de **S**anté
- HLM** ———— **H**abitat à **L**oyer **M**odéré
- HUDA** ———— **H**ébergement d'**U**rgence pour **D**emandeurs d'**A**sile

I

- IAE** ———— **I**nsertion par l'**A**ctivité **E**conomique
- IAEF** ———— **I**nsertion par l'**A**ctivité **E**conomique et la **F**ormation
- IGAS** ———— **I**nspection **G**énérale des **A**ffaires **S**ociales
- IGF** ———— **I**nspection **G**énérale des **F**inances

M

- MNCP** ———— **M**ouvement **N**ational des **C**hômeurs et **P**récaires
- MSA** ———— **M**utualité **S**ociale **A**gricole

N

- NUR** ———— **N**uméro **U**nique **R**égional

O

- OFPRUH** ———— **O**bservatoire **F**rancilien des **P**ersonnes à la **R**ue ou **H**ébergées
- OPAC** ———— **O**ffice **P**ublic d'**A**ménagement et de **C**onstruction
- OPCA** ———— **O**rganisme **P**aritaire **C**ollecteur **A**gréé
- OPHLM** ———— **O**ffice **P**ublic des **H**abitations à **L**oyer **M**odéré
- OPCO** ———— **O**pérateurs de **C**ompétences

P

- PDAHLPD** ———— **P**lan **D**épartemental d'**A**ction pour l'**H**ébergement et le **L**ogement des **P**ersonnes **D**éfavorisées
- PDI** ———— **P**lan **D**épartemental d'**I**nsertion
- PDAHI** ———— **P**rogramme **D**épartemental d'**A**ccueil, d'**H**ébergement et d'**I**nsertion
- PLIE** ———— **P**lan **L**ocal pour l'**I**nsertion et l'**E**mloi
- PLU** ———— **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme
- PRAPS** ———— **P**rogramme **R**égional pour l'**A**ccès à la **P**révention et aux **S**oins

R

- RESE** ———— **R**éseau **E**conomique **S**ociale et **E**nvironnement
- RNP** ———— **R**éférentiel **N**ational des **P**restations
- ROB** ———— **R**apport d'**O**rientation **B**udgétaire
- RQTH** ———— **R**econnaissance de la **Q**ualité de **T**ravailleur **H**andicapé
- RSA** ———— **R**evenu de **S**olidarité **A**ctive

S

- SAVS** ———— **S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale
- SIAE** ———— **S**tructure d'**I**nsertion par l'**A**ctivité **E**conomique
- SIAO** ———— **S**ervices **I**ntégrés de l'**A**ccueil et de l'**O**rientation
- SMIC** ———— **S**alaire **M**inimum **I**nterprofessionnel de **C**roissance

SPER ————— **S**ervice **P**ublic de l'**E**mloi **R**égional
SPIP ————— **S**ervice **P**énitentiaire d'**I**nsertion et de **P**robation

U

UNCASS ————— **U**nion **N**ationale des **C**entres **C**ommunaux d'**A**ction **S**ociale
URIOPSS ————— **U**nion **R**égionale **I**nterfédérale des **O**euvres et **O**rganismes **P**rivés **P**artitaires et **S**ociaux d'Ile-de-France
USH ————— **U**nion **S**ociale pour l'**H**abitat

V

VAE ————— **V**alidation des **A**cquis de l'**E**xpérience

Z

ZUS ————— **Z**one **U**rbaine **S**ensible

**LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE
LA SOLIDARITÉ ILE-DE-FRANCE
EST SOUTENUE PAR...**

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France est soutenue par . . .

- Le Fonds Social Européen
- La Préfecture de la Région Ile-de-France
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- La Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- Le Département de Paris
- La Ville de Paris
- La Fondation Abbé Pierre
- L'Agence Nationale des Chèques Vacances
- La Fondation Sanofi Espoir
- SNCF



Venez nous rejoindre sur notre site !

>> www.federationsolidarite.org/ile-de-france <<

Espace presse | Newsletter | FSE | Nous contacter |   

17h05 30 JUIN 2020



INTRANET DEVENIR ADHÉRENT ESPACE ADHÉRENT

NOUS CONNAÎTRE ACTIONS FORMATION VIE ASSOCIATIVE SITE NATIONAL

Présentation de l'association régionale Ile-de-France



COVID-19, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France reste mobilisée aux côtés de ses adhérents.

!!! Consultez les dernières actualités de la Fédération IdF !!!
Ici également

Tenez-vous informés sur le portail du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Retrouvez les outils et recommandations actualisées, mettez à jour les informations relatives à la continuité d'activité de votre structure et mutualisez vos outils via le dossier partagé créé à cet effet

Rejoignez l'espace d'échange slack dédié à la crise Covid-19

La Fédération Ile-de-France et ses adhérents :

- ont pour objet commun d'agir pour tous les publics en difficulté :
 - de réfléchir sur l'évolution des moyens de l'insertion, de favoriser l'expression, la promotion et l'autonomie des personnes accueillies.
 - et de faciliter l'accès à la santé, de la culture, de la citoyenneté.
- mènent des actions dans les domaines de:

Derniers articles

- Covid 19 - Lettre d'infos du 26 juin
- Réouverture de la permanence interassociative « Suivis DALD » à Paris
- Dispositif d'aller-vers pour favoriser l'accès aux droits de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Table ronde numérique sur l'apprentissage du français à l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés
- Guide de lutte contre les discriminations dans les SIAE
- Protégez-vous en achetant responsable et solidaire !
- Fonds Résilience Ile de France et collectivités

Inscription à la newsletter de la Fédération

